

TUN

Le Trait d'Union Nivolaisien



Bulletin
Municipal
d'Information
N°144
4^e Trimestre
2022



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguiet le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

Le Mot du CME - Le Mot du maire - Editorial	P. 2 à 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver	P. 8 à 9
Informations municipales	P. 11 à 13
Mémoire de Quartier	P. 14 à 15
La vie locale	P. 16 à 17
Du côté du CME	P. 17
La vie culturelle	P. 18 à 23
La vie sportive	P. 24 à 26
Du côté des enfants	P. 27 à 28

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h



Le Maire,
Le conseil municipal
de Nivolas-Vermelle
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2023.

Et vous invitent

à la cérémonie des vœux
Vendredi 6 janvier 2023 à 18h30

A la salle des fêtes

Le Mot du CME

Suite aux élections qui ont eu lieu dans les écoles du village en octobre, 4 nouveaux élus (Théo, Jade, Louise et Marley) ont rejoint les rangs du CME. Jeudi 10 novembre, les jeunes élus se sont réunis avec les membres de la commission Jeunesse pour accueillir ces nouvelles recrues. Les enfants ont notamment répété la Marseillaise avec la chorale, afin de bien se préparer pour la commémoration du 11 novembre, où le CME était bien représenté devant un public venu nombreux.

En décembre, le CME a un programme chargé : l'inauguration de l'arbre planté dans la cour de l'école le samedi 10 (projet mené par les jeunes élus pour végétaliser la cour), une réunion du CME le jeudi 15, la distribution du colis (dans laquelle une carte de vœux préparée par les enfants a été glissée) pour les aînés du village le samedi 17.

Par ailleurs, le CME à l'initiative du CSN, s'associe au challenge de récolter le plus de bouchons en plastique, au profit d'une association qui agit en faveur des personnes handicapées. Les enfants seront sensibilisés à cette action dans les écoles de Nivolas et de Boussieu juste avant les vacances de Noël par les élus du CME, puis les bouchons seront récoltés dans les écoles juste avant les vacances de février.

Une belle manière de terminer l'année 2022 et de commencer 2023 !

Le Mot du Maire

Monsieur le Maire, pourquoi n'avez-vous rien fait pour arrêter "cet abattage" d'arbres centenaires, en face du relais de la maison Blanche où la commune avait aménagé un coin utilisé par de nombreux automobilistes de passage, un lieu sympathique qui marquait bien l'entrée du village ? Et que va devenir cet endroit ?

D'abord, rassurons les personnes inquiètes, il n'y aura pas de bétonnage et les arbres arrachés seront remplacés à la fin des travaux. D'après le décompte prévisionnel, il y aura même davantage de plantations.

Quelle est la nature des travaux sur l'Agny ?

Il y a en fait deux chantiers menés conjointement :

- Un chantier mené par l'EPAGE de la Bourbre, dans le cadre du PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations), qui consiste à aménager la berge gauche de la rivière, afin d'empêcher le débordement lors des crues, comme cela avait été le cas en 1993
- Un deuxième chantier, imposé par l'État qui met en demeure les propriétaires des ouvrages sur la rivière, de rendre ces ouvrages franchissables par la faune piscicole. La commune propriétaire des terrains en rive droite du seuil de la scierie a l'obligation de le rendre franchissable par les poissons.

Les deux chantiers se déroulant au même endroit, la commune a donc passé un groupement de commandes avec l'EPAGE, qui est chargée du suivi de la totalité des travaux. Ces travaux permettront de protéger un quartier, tout en redonnant son espace de liberté à la rivière. C'est donc une amélioration pour la nature et ce coin redeviendra un lieu agréable.

Monsieur le Maire, pourquoi avoir écroulé l'ancienne « maison des chasseurs » ?

Depuis une dizaine d'années, elle était pour tous devenue « la maison des chasseurs », car en attendant de trouver son usage l'association de chasse l'avait investie pour y faire son lieu de regroupement.

Mais le bâtiment se dégradait, la toiture commençait à fuir et à se détériorer ce qui devenait dangereux pour une construction en pisé surplombant le trottoir où passent tous les jours de nombreux enfants partant à l'école.

La Municipalité a donc décidé de reloger les chasseurs et tôt de programmer rapidement sa démolition. Une opération rondement menée sous les dents de la pelle mécanique de la Société ATP. Nous voici avec un espace libéré, site stratégique au milieu des bâtiments communaux, qui ne manquera pas de trouver son usage.

Et peut-être, serez-vous sollicités via un sondage sur le devenir de ce lieu.

Monsieur le Maire, pourquoi tous ces travaux au cimetière, sans prendre le temps d'expliquer ?

Depuis juillet 2022, il est interdit d'utiliser les désherbants dans les cimetières. Si la commune depuis de nombreuses années a réduit fortement l'usage de ceux-ci, elle avait encore conservé cette pratique dans les cimetières, où les allées gravillonnées sont très difficiles à rendre nettes par une autre méthode.

La municipalité a donc opté pour une technique qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes : enherber les allées pour en faciliter l'entretien.

Il restait à choisir la période, puisque l'engazonnement impose de fermer le cimetière pendant un mois. C'était impossible pendant l'été en raison des fortes chaleurs. La période de l'automne s'avérait la plus propice, à condition de ne pas attendre que la terre soit trop froide ou gelée. C'est donc la période après la Toussaint qui a été privilégiée. Les élus sont conscients de la gêne occasionnée, mais cette contrainte réglementaire s'impose à nous.

Monsieur le maire, vous nous proposez des sondages sur "panneaux poket" ou autres moyens de communications. Tenez-vous réellement compte des retours qui vous sont faits.

Nous vous avons proposé dernièrement un sondage sur l'extinction nocturne. Pour rappel, cette extinction de l'éclairage public permet un fonctionnement raisonné, un bienfait économique mais aussi écologique. Depuis que la CAPI a initié cette démarche, c'est environ 400 000 euros d'économie par an avec 5h d'extinction. 1h d'extinction supplémentaire génère environ 100 000 euros de plus par an pour les 22 communes de la CAPI.

Il est ici important de préciser que l'ensemble des économies est en grande partie réinjecté pour du relamping (remplacement des ampoules par des Led).

Le sondage permet aux habitants de se positionner sur l'horaire qui leur paraît le plus approprié. Et oui, la Municipalité prend en compte l'avis des habitants. Certains sondages sont consultatifs, d'autres permettent aux habitants de décider sur un sujet de leur quotidien.

Celui sur l'extinction nocturne permet aux habitants de décider, et la Municipalité suivra la décision majoritaire.

Monsieur le Maire, quel programme culturel proposez-vous pour cette nouvelle année ?

Après les premières Soirées de Nivolas de la saison 2022-2023 qui ont un connu un immense succès, nous débiterons 2023 avec 3 représentations théâtrales dont celle du 3 février qui s'inscrit dans le label « Terre de jeux 2024 ». Le 25 mars, ce seront nos jeunes de Play It radio qui animeront une soirée pour les jeunes. Vous pourrez aussi retrouver de nombreuses propositions à la bibliothèque municipale : expositions, soirée lecture, des ateliers créatifs pour petits et grands. Nous poursuivons notre partenariat avec la CAPI, dans le cadre de « Quand CAPI Conte » nous accueillerons une conteuse le 15 mars. Du 18 au 20 février 2023 nous aurons notre 44ème exposition de peinture. Un partenariat est aussi construit avec le conservatoire qui nous propose des Folk-club en accès libre et gratuit. En 2023, la culture continuera de rayonner à Nivolas-Vermelle.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier 2023 pour la cérémonie des vœux de la municipalité et je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année !



Christian Beton, le maire

L'Editorial

Que dire dans un éditorial ? Commenter une actualité morose voire inquiétante ? Notre presse et nos divers médias le font si bien !

Le hasard m'a permis de visionner le dernier clip du slameur Euréka. On dit que sa marque de fabrique consiste à terminer chacun de ses slams par un twist, c'est-à-dire un retournement de situation surprenant, qui donne un sens nouveau à l'histoire racontée. La chanson intitulée « Derniers instants » raconte l'histoire d'un jeune qui subit de nombreux revers sur tous les plans. Il se vit dans « une impasse » et ne voit d'autre issue que de se mettre :

« ...debout sur le balcon !

Les pieds en équilibre, au-dessus de l'horizon !

... toucher le vide, oublier mes illusions !

Ne parlez pas de suicide ; il s'agit d'une évasion ! »

Ce qui dans le texte est le refrain peut s'approcher de nos états d'âme générés par l'actualité.

Ce qui m'a interpellée c'est en effet le twist final ; « Au moment de m'écraser, j'aperçois dans un regard,

Une rose abandonnée par des amoureux d'un soir...

... C'est là que je comprends que l'existence est une fleur :

On ne prend jamais le temps de respirer son odeur !

On ne voit que ses piquants, on se plaint de ses couleurs.

Et ce n'est qu'en la perdant que l'on en comprend la valeur ! »

Alors oui, l'avenir est incertain et peut-être inquiétant, mais si nous nous laissons touché par le pessimisme, le fatalisme « mettons-nous debout sur le balcon ». Si nous arrivons à regarder un fleur, à respirer son odeur, à apprécier ses couleurs nous restons du côté de la vie. C'est de ce côté qu'il y a de l'espoir.

Les crises que nous traversons sont à dominante sanitaire, économique, écologique, politique, sociale. Elles sont souvent multidimensionnelles. Elles nous amènent à interroger nos représentations, nos modes de vie. Il s'agit alors de remettre en question notre course au progrès, nos pratiques consuméristes, nos relations sociales basées sur la compétition pour reconstruire un mode de vie où l'humain retrouve sa place où la solidarité redevient une vraie valeur. Si la tâche nous paraît insurmontable, rappelons-nous la légende du colibri. Ce tout petit oiseau, ne se pose pas de question : il fait ce qu'il a à faire et tente d'éteindre l'incendie... Quand j'écoute à la radio l'émission « Carnets de Campagne », je découvre de nombreuses initiatives individuelles ou collectives qui remettent l'humain au cœur de leurs vies. Je respire l'odeur de ces témoignages et je savoure leurs couleurs...

C'est sur cette note d'espoir que je veux vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année chaleureuses et une année 2023 pleine d'espoirs...

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 12 septembre 2022

Taxe d'aménagement : La Taxe d'Aménagement (TA) a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Cette taxe est automatiquement fixée à 1% en l'absence de délibération de la commune, pour la part communale, mais la commune peut délibérer pour l'instaurer à un autre taux, jusqu'à un maximum de 5%. Lors de son instauration, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer son taux à 3%, alors que la majorité des communes de la CAPI, ont choisi de l'instaurer au taux de 5%. Compte-tenu des baisses des ressources de la commune et de la hausse très conséquente de tous les aménagements, il est proposé de passer le taux de la TA à 4% ou 5%. Ce sont les autorisations d'urbanisme délivrées à partir du 1er janvier 2023 qui déclencheront la TA au nouveau taux. Par 16 voix pour fixer le taux à 5% contre 3 voix pour 4%, le taux est fixé à 5%.

Admission en non-valeur : lorsqu'une créance lui paraît irrécouvrable, le comptable demande son admission en non-valeur en précisant le motif d'irrécouvrabilité. L'admission en non-valeur n'est pas une annulation. Elle n'a pas pour effet d'effacer la dette du redevable. Elle ne fait donc pas obstacle à un recouvrement ultérieur si le débiteur revient à meilleure fortune. Le comptable demande l'admission en non-valeur d'un montant de 371,45 €, correspondant à une dette de cantine/garderie. Par 10 voix pour, 5 contre et 4 abstentions, il est décidé d'autoriser cette admission en non-valeur..

Convention de servitude ENEDIS : dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS demande à la commune son accord pour une servitude de passage sur la parcelle AH 186 pour la réalisation de travaux. (Unanimité)

Motion contre l'augmentation coût de l'électricité : Depuis plusieurs années, les communes qui ont des branchements en tarif jaune, ont dû abandonner le tarif réglementé pour souscrire un abonnement dans le cadre d'un marché de fourniture d'énergie. La commune l'a fait dans le cadre d'un groupement de commande piloté par le Syndicat TE38 (Territoire d'énergie). Aujourd'hui, la libéralisation du prix de l'électricité fait exploser les prix et le TE 38 nous informe que le marché 2023 ressortira avec une augmentation de 80%, une somme qui mettra le budget communal

en très grande difficulté. Pour certaines communes, ce prix est majoré de 400%.

Le Conseil Municipal alerté par cette perspective d'augmentation, demande au gouvernement de prendre en compte la répercussion qu'a sur le budget communal l'obligation de passer par un marché de fourniture. Il demande pour les communes, un retour à un tarif réglementé compatible avec la gestion publique, dont les finances ne peuvent faire face à des fluctuations de cette importance. Le Conseil Municipal demande que le gouvernement actionnaire d'EDF obtienne de l'Europe un mode de calcul du coût de l'électricité qui tienne compte des coûts réels de production et non plus un rattachement automatique au prix du gaz.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des mesures décidées dans le cadre du Budget Complémentaire voté en juillet, mais ces mesures sont trop complexes à mettre en œuvre et ne donneront pas une lisibilité suffisante pour élaborer les budgets communaux. Compte-tenu du fait que l'Etat accorde des aides aux particuliers, mais que les collectivités ne bénéficient pas de crédits ou des mesures suffisantes permettant de les aider dans ce cadre. Le Conseil Municipal présente cette motion dans le but d'obtenir une aide de l'Etat et un nouveau mode de calcul de prix de l'électricité avec une lisibilité suffisante. (Unanimité)

Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur : La maîtrise des consommations énergétiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont des objectifs de la collectivité qui souhaite s'inscrire pleinement dans une politique de transition énergétique. Dans ce cadre, la commune de Nivolas-Vermelle souhaite engager une réflexion sur la conversion énergétique de son patrimoine par le recours à la création d'une chaufferie alimentée par une énergie renouvelable (bois énergie ou géothermie) et de son réseau. Cette réflexion intervient au moment où des renouvellements de chaufferies seraient à prévoir à court - moyen terme, et où le coût des énergies augmente.

Cette chaufferie pourrait à terme couvrir les besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux situés au cœur de Nivolas Vermelle. La collectivité souhaite enclencher une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de

chaleur et d'une installation d'énergie renouvelable. La commune a demandé à l'AGEDEN de l'accompagner pour une consultation de bureaux d'études.

Les objectifs de l'étude sont multiples :

- Vérifier la faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie biomasse ou de géothermie et de son réseau de chaleur,
- Proposer des solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le secteur (ressources géothermales),
- Comparer les différentes solutions en termes d'investissements, de subventions et d'exploitation,
- Rechercher des solutions visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement et en cherchant à favoriser l'utilisation de la plaque forestière et un approvisionnement local de qualité,
- Proposer des solutions pour le financement de l'opération et le montage du projet.

L'ADEME peut financer jusqu'à 90% de cette étude dans le cadre de l'appel à projet « Une ville, un réseau » dont le dossier est à déposer avant le 14 octobre 2022.

Il est proposé d'approuver le projet d'étude de mise en place d'une chaufferie alimentée par une énergie renouvelable et d'un réseau de chaleur associé ; et de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME. (Unanimité)

Dépôt dossier subvention Isère attractivité : dans le cadre de la pérennisation du parcours de randonnée patrimoniale initié lors des journées du Patrimoine, la commune souhaite réaliser des installations fixes (signalétique, panneaux d'identification des bâtiments patrimoniaux). Pour aider à la prise en charge de ces coûts, il est proposé de faire appel au Conseil Départemental dans le cadre des subventions de l'agence Isère attractivité qui seront de l'ordre de 50%. (Unanimité)

SARA Aménagement - Rapport annuel de l'élu mandataire (en pièce jointe) (Adoption à l'unanimité)

Décision concernant les lâchers de lanternes, ballons, feux d'artifices : pour faire suite à plusieurs demandes de particuliers pour leurs événements (mariages...), la commune s'est interrogée sur les autorisations ou interdictions à appliquer en matière de lâchers de lanternes, ballons.... Ces procédés, bien que

A l'attention des tous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

festifs, apportent une pollution environnementale reconnue désormais, et par ailleurs peuvent occasionner des risques en matière de sécurité (incendie). Face à ce constat, il est proposé d'interdire les lâchers d'objets (lanternes, ballons...) sur la commune. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il est proposé d'interdire tous feux d'artifices qui ne seraient pas tirés par des professionnels du métier. (18 pour, 1 abstention)

Commission d'urbanisme du 27 juillet

Déclarations préalables :

- Muhammer Nas : parcelle AC 258, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une piscine de 38m², 200, rue des Charmilles
- Loïc Andrieux : parcelle A 183, en zone Uc au PLU, pour isolation par l'extérieur d'une maison existante, 25, Impasse des Collonges.
- Actelios solutions : parcelle AC 468, en zone Ub au PLU, Blanc, bleu Bg et rouge RI, pour

pose de 15 panneaux photovoltaïques, 1670 RD 1085

Permis de construire :

- Semih Attak : parcelle AE 95, en zone Ub au PLU, Pour construction d'une maison individuelle, 30, passage Pierre Bérégovoy.

Commission d'urbanisme du 25 Août

Déclarations Préalables :

- Valérie Toutikian : Parcelle AB 589p, e, zone Ub au PLU, pour changement d'une porte de garage en baie vitrée, 38, Impasse des Lilas.
- Rhône Solaire : parcelle C 40, en zone Ub au PLU, Bleu Bgs au PPR, pour installation de panneaux photogénérateurs, 97, rue de la Liberté.
- Actelios Solutions : parcelle AC 414, en zone Ub au PPR, bleu Bgs au PPR, pour installation de panneaux photogénérateurs, 35, impasse des Sapins.
- Harrat Boumédienne : parcelle AE 233, en zone Ub au PLU, pour changement d'une

porte de garage en porte vitrée, 67, rue de la Pointière.

Permis de construire :

- Marlène Faria : parcelle AE 54, en zone Ua au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Impasse des Acacias.
- Dofimo : parcelle AD 325, en zone Ua au PLU, pour construction de 9 garages, 2392 RD 1085.
- Clément Poissard : parcelle AD 435, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une piscine et d'un pool house, 187, Allée de Montcizet.
- Ludovic Dupouy : parcelle AB 178, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour création d'un appartement dans les combles, 28, allée Schwarzenbach.

manifestation au profit de l'association Chromosomes surprises

Dimanche 19 mars à la salle des fêtes

Tarte tatin facile

Les ingrédients :

Un rouleau de pâte brisée ou feuilletée

100g de sucre + eau

1kg de fruits au choix : pommes, prunes, poires, ou autres

50g de beurre

- Couper les fruits en gros dés
- Les faire revenir à la poêle avec 50g de beurre. Les fruits doivent rester fermes
- Dans un moule à tarte, faire dorer un caramel avec le sucre et un peu d'eau (4 ou 5 cuillerées).
- Napper votre moule quand le caramel commence à brunir.
- Etaler les fruits en les rangeant sur ce caramel.
- Couvrez le tout avec le rouleau de pâte que vous fermez le plus hermétiquement possible.



- Cuire à feu moyen (190°) pendant 25 minutes.
- Démoulez la tarte en la retournant sur une assiette

Mots Croisés n°144 - solution p.26

Horizontalement

- Région de collines du Berry
- Petit saule à rameaux flexibles utilisés en vannerie
Équipa un navire
- Détériorer par la consommation
Haubans
- Reposants
- Crack - Poteaux soutenant la toile d'une tente
Coulée de lave
- Plante lacustre - Sigle de droit
- Filet - A l'écart
- Mort douce et sans souffrance
- Bataillons
Symbole du copernicium
- Existes - Banlieue ouest d'Annecy

Verticalement

- Brusquerie
- Juges qui assistent le président du tribunal
- Maréchal de France - Ingénieur allemand qui mit au point le moteur à quatre temps
- Vase grec - Interjection
- Métal trivalent du groupe des terres rares - Personnage puissant et despotique
- Ville d'Italie - Le brave des braves
- Ragoûts grossiers - Arme tranchante au bout d'un manche long
- Ville d'Algérie - Verso
- Pasticheuse
- Tamisassent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3					■					
4										
5			■					■		
6							■			
7				■		■				
8										
9								■		
10			■							

Conseil Municipal séance du 10 Octobre 2022

Diagnostic ouvrages d'art : Le gouvernement a lancé une opération de diagnostic de tous les ponts et ouvrages d'arts existants. Sur la commune, deux ponts sont à la charge du département sur la RD 1085 (Le pont de Curtet et le pont du Bas-Vermelle), deux sont à la charge de la CAPI, sur des voiries communautaires (le pont du Bas-Vermelle et le pont de Boussieu), deux ponts sont à la charge de la commune (le pont des Ravineaux et le pont du Bois Porcher). La CAPI a décidé de confier une mission de diagnostic au CEREMA. Proposition de s'inscrire dans cette mission de diagnostic pour les deux ponts qui sont de la responsabilité de la commune, et de signer la convention de groupement de commande avec la CAPI, sachant que le diagnostic devrait coûter entre 1000 € et 1500 € par pont. (Unanimité)

Réseau chaleur choix de l'entreprise : la commune a fait le choix d'ouvrir une consultation pour étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur pour les bâtiments municipaux du centre-village. Afin de finaliser la demande de subvention, il est proposé au Conseil Municipal de faire le choix du cabinet d'études qui sera en charge de cette mission. La demande de subvention à l'ADEME sera déposée avant le 14/10 et portera sur le montant de cette étude, en vue d'un financement de 70% et 90%. A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit le Bureau d'Etude Indigo pour un montant de 20 238,00€ TTC.

Tarifs ALSH 2023 : il est proposé de réviser les grilles de tarifs des centres de loisirs à partir du 1er janvier 2023. La commission Jeunesse propose la tarification 2023, avec l'accord de la CAF : Quotient Familial de 0 à 300€ : 5€ par jour, Q.F. de 301 à 600€ : 8€ par jour, Q.F. de 601 à 900€ : 12€ par jour, Q.F. de 901 à 1300€ : 16€ par jour, de 1301 à 1600€ : 19€ par jour, de 1601 à 1900€ : 21€ par jour, supérieur à 1900€ : 23€ par jour. Pour les « hors commune » Quotient Familial inférieur à 1000€ : 22€ par jour, Q.F. supérieur à 1000€ : 24€ par jour (Unanimité).

Groupement de commandes avec le CDG pour l'assurance des risques statutaires :

le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Isère propose un groupement de commandes avec les collectivités pour obtenir le meilleur tarif d'assurance statutaire. La commune s'interroge actuellement sur ses contrats d'assurance en la matière. Il est proposé de participer à ce groupement de commandes, qui n'engage aucune contractualisation à ce stade, afin de voir de quel tarif la commune pourrait bénéficier. (Unanimité)

Tarifification utilisation du stade des Mûriers : le Lycée St Marc accueille les activités sportives d'associations nivolaisiennes dans son gymnase. La tarification de ces créneaux est fixée à 15 €/heure. Dans un courrier récent, le Lycée a informé la Mairie d'une nouvelle tarification à partir de cette année scolaire à 19 €/heure (+ 4 €). Par ailleurs, le Lycée utilise le stade des Mûriers, dont le tarif d'occupation n'avait pas été augmenté au regard d'un principe de réciprocité tarifaire. Pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie et pour régulariser le fait que le lycée utilise également le terrain alors que la convention de départ ne portait que sur l'utilisation de la piste, il est proposé de fixer le tarif horaire d'occupation du stade des Mûriers à 8,50 € (+ 4€) (16 votes pour, 5 abstentions)

RPQS - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement établi par la CAPI :

Eau : la commune est alimentée par le pompage du Vernay. La Rosière est abandonnée et la source des Ravineaux est en sommeil. La CAPI a 48 389 abonnés à l'eau. 9 Millions de m3 sont prélevés, 5,7 Millions de m3 vendus. L'eau est de qualité : 100% des analyses bactériologiques sont bonnes, 93,6% des analyses physico-chimiques. Prix de l'eau : 1,78€ le m3. Assainissement : La commune est raccordée à 90% à la STEP de Bourgoin-Jallieu. Sur la CAPI, il y a 44 656 abonnés. 1003 km de réseaux. 100% des boues peuvent être utilisées en compostage ou en co-compostage. Prix de l'assainissement : 2,56€ le m3.

Prix total de l'eau et assainissement : 4,332€ le m3. (moyenne nationale 4,19€ le m3, moyenne

des communes de 50 000 à 100 000 hab : 4,26€ le m3). La Capi poursuivra l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement jusqu'en 2027, avec un réajustement des tarifs car le tarif actuel ne permet pas de faire face à toutes les charges découlant des interventions réglementaires imposées par l'ARS.

Exercice du Plan Communal de Sauvegarde : un exercice sera organisé avant fin décembre. Salon Nord-Isère de la Bande Dessinée : Il se déroule le 22 et 23 octobre à la Salle des Fêtes et il permet l'intervention d'un illustrateur à l'école Primaire.

Déclarations Préalables :

- Alexandra Renault : parcelle AC 257, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour extension d'un garage de 35m² avec terrasse accessible, 174 rue des Charmilles.
- EDF-ENR SASU : parcelle AD 302, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et Bc2 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques de 15,2m², 72 domaine du Vert-Château.
- Cindy Gilbert : parcelle AE 763 en zone Ua au PLU, pour installation d'une véranda de 17,5m² 140, Impasse des Acacias.
- Groupe SNE SAS, parcelle AH 231, en zone Ub au PLU pour installation de panneaux photovoltaïques, 3304 RD 1085.
- Groupe SNE SAS : parcelle AD 441, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 41 Allée des Cèdres.
- Soleil et Climat SAS : parcelle AE 209, en zone Ua au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 155 rue de l'Hôtel de Ville.
- Guillaume Ferreira : parcelle C 368, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation d'une clôture, portillon et portail, Chemin des Vignes.



Urbanisme

Maia Vuong,
conseillère déléguée
à l'urbanisme,
peut vous recevoir sur
rendez-vous le jeudi
après-midi pour toutes
informations concernant vos
futurs projets de travaux.



Samedi 14 janvier à 20h30
à la salle des fêtes

« Soirées de Nivolas » - Théâtre

Dépêche-toi Bibiche,
on va rater l'avion

De Jérôme DUBOIS - Avec le V de Rideau

Conseil Municipal séance du 14 novembre 2022

Motion concernant les conséquences de la crise énergétique sur les finances communales :

Le conseil Municipal s'associe à la motion proposée par l'Association Nationale des Maires, demandant en particulier la fin de la diminution des dotations (DGF) et une revalorisation conséquente de ces dernières, s'opposant à la suppression de la CVAE (Contribution à la valeur ajoutée des entreprises) qui marque le lien des entreprises avec leur commune, et demandant de donner la possibilité aux collectivités qui le souhaitent de revenir aux tarifs réglementés de vente de l'énergie (TRV). (Unanimité)

Création d'un poste d'adjoint technique à temps plein au 1er janvier 2023. (Unanimité)

Proposition de choix des assurances suite à l'analyse, par le Cabinet RISKONIUM, des offres déposées dans le cadre du marché. Ce choix concerne les lots : Dommages aux biens, Responsabilité civile, Protection fonctionnelle et flotte automobile.

Lot 1 : Dommages aux biens : 2 offres Groupama et Smacl - l'offre de Groupama est classée 1ère avec une cotisation annuelle de 5 959,72€.

Lot 2 : Responsabilité générale : 2 offres Groupama et Smacl - l'offre de Groupama est classée 1ère avec une cotisation annuelle de 1 373,34€

Lot 3 : Protection juridique : trois offres Groupama, Smacl et CFDP - l'offre de Groupama est classée 1ère avec une cotisation annuelle de 469,90€.

Lot 4 : Flotte automobile et autos collaborateurs : trois offres Glise-Pilliot, Groupama et Smacl - l'offre de Glise-Pilliot est classée 1ère avec une cotisation annuelle de 2 983,66€. (22 voix pour, un élu ne prenant pas part au vote)

Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2023 :

afin de fixer les dates d'ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2023, il est proposé les dates suivantes : le premier dimanche des soldes d'hiver (15 janvier), le premier dimanche des soldes d'été (2 juillet), le dimanche précédant la rentrée scolaire (3 septembre), le dimanche du "Black Friday" (26 novembre), les trois dimanches du mois de décembre (10, 17 et 24 décembre). En complément, il est proposé d'accorder une dérogation d'ouverture dominicale au secteur automobile pour leurs opérations de portes ouvertes aux dates suivantes : les 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre 2023. (Unanimité)

Décision modificative n°4 : 32 000 € pris sur le chapitre 020 en dépenses imprévues : 10 000 € affectés à l'opération 109 (matériel) pour alimenter le projet jeux inclusifs, et 22 000 € affectés au compte 2031 (frais d'études) pour le projet d'étude de réseau de chaleur. (Unanimité)

Convention recyclivre : pour le «désherbage d'ouvrages» la société Recyclivre propose une convention pour le recyclage de livres dont la bibliothèque souhaite se séparer. Les livres recyclables seront revendus par la société qui reversera 15% des sommes récoltées à l'association des amis de la bibliothèque pour financer des animations. Dans ce cadre, il est proposé de signer une convention avec la société Recyclivre. (Unanimité)

Convention SDIS : il est proposé de réviser la convention liant la commune au SDIS sur la mise à disposition du personnel communal. Afin de prendre en compte l'impact des heures d'absences en intervention pompiers durant les temps de service communaux, il est

proposé de demander la rétribution financière au SDIS. De même, il sera demandé la prise en charge du SDIS des assurances d'agents communaux lors des temps d'interventions pompiers. (Unanimité)

Décret tertiaire : afin de remplir les obligations communales sur le Décret tertiaire qui oblige les communes à s'engager à réduire les charges d'énergie pour les bâtiments de plus de 1000m², il est proposé de signer un avenant à la convention avec la CAPI pour la mise à disposition du Conseiller en énergie partagée. Le coût de cet avenant est de 1428€. (Unanimité)

Information sur les travaux du cimetière : le cimetière sera fermé du 7 novembre au 4 décembre pour permettre l'engazonnement des allées, suite à l'interdiction d'utiliser des désherbants.

Colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans : la distribution est prévue le samedi 17 décembre.



Si vis Pacem... para bellum

Si tu veux la paix, prépare la guerre
Cette antique devise est toujours d'actualité
Car tous les peuples existant sur la terre
Veulent pouvoir vivre en toute tranquillité.

Être armé est un tout premier réflexe
Pour se défendre contre toute éventualité
Mais ne doit pas fournir un prétexte
Pour aggraver une tout autre communauté

Aucune arme même la plus perfectionnée
Ne peut garantir une forme de vie paisible
La guerre ne pouvant être humanisée
Seule la neutralité peut rendre la vie possible.

Henri Robert

A l'ombre du clocher

Dominant à Nivolas, le centre de gravité
Ce clocher s'y impose depuis longtemps
Accompagnant l'église dans tout activité
Il ne semble pas subir l'outrage du temps

Au cours d'un siècle plein de changements
Avec des périodes quelquefois tristes ou joyeuses
Ses cloches ont annoncé toute sorte de changements
Même des manifestations autres que religieuses

Cet édifice fait partie du patrimoine local
Que l'on admette ou non la pratique religieuse
Etant considéré comme un bien communal
Il importe de respecter cette bâtisse prestigieuse

Henri Robert

D'Est en Ouest

A l'occasion d'un récent séjour familial dans cette belle contrée française qu'est l'Alsace, nous avons eu le privilège de (re)visiter cette petite merveille de château du Haut Koenigsbourg.

Ce splendide édifice du XII^{ème} siècle profondément remanié au XV^{ème}, trône à 757 mètres d'altitude dans le massif des Vosges dominant toute la plaine viticole alsacienne qui régale nos papilles de Gewurztraminer ou autre Riesling et Pinot blanc (à consommer avec modération !!!). Il offre au visiteur un panorama d'exception avec la Forêt-Noire en arrière plan. Situé dans le Bas-Rhin (qui comme chacun le sait se trouve en haut !), à la limite du Haut-Rhin (qui comme chacun le sait se trouve en bas !), son architecture médiévale est soulignée par ses murs en magnifiques pierres de grès rose des Vosges. A en faire pâlir, soit dit en passant, nos bâtisseurs d'aujourd'hui adeptes du cube, de la ligne droite, et du bardage en tôle. Un concept qui, s'il se développe à long terme, risque de pousser au suicide tous les fabricants et marchands de tuiles de l'hexagone. Mais évidemment, c'est une histoire de goût !

Au delà des cinéastes comme Jean Renoir qui y tourna «la grande illusion», le château du haut Koenigsbourg inspire beaucoup à notre époque les auteurs de bandes dessinées qui trouvent dans l'atmosphère médiévale tourmenté des coursives et autres salles de garde une inspiration unique pour y décrire leurs aventures souvent mâtinées d'une agréable touche humoristique.

La visite de ce site exceptionnel se termine par l'exposition de grands panneaux justement dédiés à la bande dessinée. L'un d'entre eux attira particulièrement notre attention, le héros d'une quelconque aventure proclamait dans une bulle : «à force de toujours vouloir marcher vers l'Est, un jour on se retrouve à l'Ouest». Impossible de vous citer l'auteur de

cette BD, impossible de vous en garantir la retranscription au mot près, impossible aussi de vous affirmer que cet auteur en est l'inventeur, seule la pertinence de cette réflexion nous interpella.

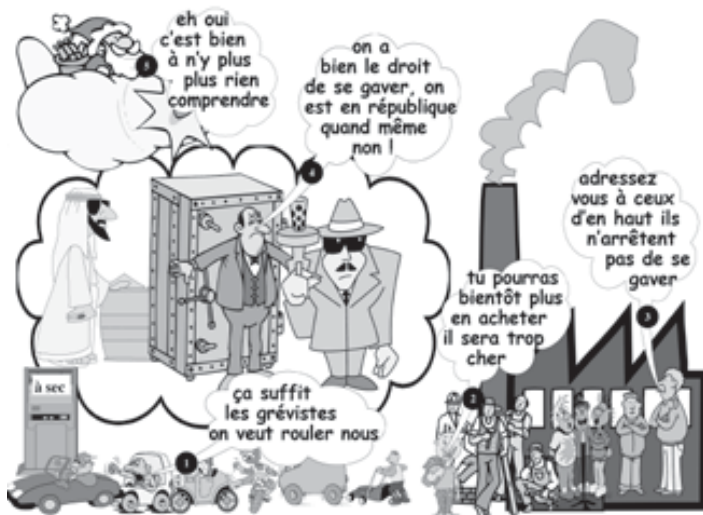
Effectivement, le double sens en est évident. D'abord le sens propre qui géographiquement, et étant donné que la terre est ronde, indique bien qu'après avoir fait un demi tour de cette terre, on se retrouve forcément à l'endroit diamétralement opposé à notre point de départ. C'est à dire qu'à force de marcher vers l'Est, on peut considérer qu'on est arrivé au bout d'un demi tour à l'Ouest de notre point de départ, et inversement. Ensuite, le sens figuré qui en utilisant l'expression «être à l'Ouest» semble vouloir indiquer qu'à force d'être buté dans ses idées, on a de fortes chances de se retrouver un jour «à côté de la plaque». Il est donc certain, que l'on prenne le sens propre ou le sens figuré de cette phrase, qu'elle peut s'appliquer à bon nombre de situations de notre monde «tourneboulé» qui se meurt de vouloir aller «toujours plus loin», et d'en vouloir «toujours plus» en marchant infatigablement dans le même sens. Vous allez peut-être me dire que l'on est loin du château du haut Koenigsbourg avec un tel raisonnement ! Peut-être pas, il est fort probable que la visite d'un tel monument historique, de par son authenticité et par l'évidence à chaque détour de couloir de la présence du génie de l'homme et de la preuve de ce qu'il



notre hexagone de quelques soubresauts, on pensait prendre un peu de répit, vivre tranquille quoi ! Et bien non, «les Picsous» de la bourse planétaire qui ont toujours quelques idées d'avance ne nous ont pas laissé respirer. Prétextant une situation tendue entre l'Ukraine et la Russie qui finalement dégénéra malheureusement en une vraie et sale guerre, ils commencèrent à spéculer sur les ressources et la production d'énergie. Coupant certaines vannes et certains interrupteurs pour marcher toujours dans le même sens du profit à outrance, ils nous mirent à la diète énergétique qui eut pour conséquence de faire monter les prix de l'énergie plus que de raison et de provoquer une insoutenable pénurie qui engendra elle même une inflation difficilement maîtrisable. Bien entendu, certains diront comme les médias qui eux ne s'en sont pas privés, que : tout cela était de la faute des grévistes qui bloquèrent en plus les raffineries. Satanés grévistes qui ne supportaient pas de voir leurs patrons se gaver, alors qu'eux n'étaient pas invités à la fête, et subissaient de plein fouet, comme nous tous, l'inflation galopante. Alors, pour les faire passer encore un peu plus pour «des emmerdeurs irresponsables», les faiseurs de «fake news» (ou en bon français : fausses nouvelles) firent courir le bruit que ces satanés grévistes avaient pourtant des salaires exorbitants par rapport à la moyenne, et qu'ils n'avaient donc pas à se plaindre. Toujours la même chose, toujours une marche dans le même sens, quitte à utiliser les moyens les plus vils pour discréditer ceux qui produisent et vivent de leur travail.

peut faire de sa tête et de ses mains avec peu de moyens, incite à la réflexion et à l'humilité. Pas étonnant donc que des auteurs de romans ou de bandes dessinées soient inspirés par un si ancien chef d'œuvre et l'atmosphère qui se dégage des donjons coursives ou autres mâchicoulis.

Après l'épidémie de Covid qui secoue encore aujourd'hui



«l'arbre qui cache la forêt» : les grévistes, «ces pelés, ces galeux, d'où venait tout leur mal» pour parodier Jean de La Fontaine. D'autant plus que la «Vox populi fake news» prétend qu'ils gagnent plus de 4 fois le smic. Mais «bon dieu», de quoi se plaignent t'ils ?

Pendant ce temps, les sociétés privées qui achètent et qui revendent de l'énergie en utilisant les réseaux et les installations appartenant aux sociétés nationales (payées par les contribuables), se retrouvent complètement à l'Ouest, elles n'ont plus aucune retenue, et revendent les dites énergies en appliquant un coefficient multiplicateur effarant sans autre forme de procès, sauf à multiplier honteusement et impunément leurs bénéfices. Et dire que ces sociétés privées avaient été inventées pour créer une concurrence «libre et non faussée» (traité européen de Lisbonne du 19 juin 2006). Mais de qui se moque-t-on ? On peut malgré tout face à de tels comportements déceler peut être une faille qui peut un jour avoir des effets pervers pour ces insatiables nababs des temps modernes : en engendrant une telle inflation, et en dérégulant à ce point l'économie mondiale pour encore plus se remplir les poches, ne sont-ils pas après «scier la branche sur laquelle ils sont assis» ? L'avenir nous le dira. Mais en attendant, il serait temps de remettre l'église au milieu du village, et de désigner les vrais responsables des «queues à la pompe» !

Dans un autre registre, depuis nos ancêtres «homo sapiens», suivis de l'apparition de «l'homme moderne», catégorie à laquelle nous appartenons toutes et tous, on a toujours aussi voulu marcher dans le même sens, du genre : «pressons la planète comme un citron afin qu'elle nous donne toujours plus», sans se soucier des conséquences. Résultats : au

21^{ème} siècle, panique générale : la terre se réchauffe, le climat change, il n'y a plus de saisons, la biodiversité est en danger mortel et avec elle notre espèce. Même les coffres forts les mieux garnis sont impuissants à endiguer ces phénomènes. Enfin bref, comme il fallait s'y attendre, on se retrouve à l'Ouest. Alors, jamais à court d'idées, afin de minorer autant que faire se peut nos responsabilités, nos grands savants ont trouvé un bouc-émissaire : les ruminants. Figurez-vous que ces «bestioles» qui, comme chacun le sait, ne s'embarrassent pas avec les règles de la bonne éducation, libèrent dans l'atmosphère des flatulences à base de méthane, gaz qui est lui même un élément essentiel des gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère. Et, comme chacun le sait aussi, les gaz à effet de serre sont les principaux responsables du changement climatique. CQFD, la boucle est bouclée, Haro sur les vaches et autres ruminants. Des voix se sont même déjà élevées pour taxer «les pets de vache». A quand un compteur sur leur croupe relié directement au bureau du fisc ? Nous n'avons encore pas tout vu.

Même le Tour de France cycliste qui avait vocation depuis plus d'un siècle à faire tourner les coureurs autour de l'hexagone, perd le Nord. Pour 2023, à partir de l'Espagne (?), on trace une grande diagonale du Sud-Ouest au Centre-Est, et tant pis pour les bretons, les méditerranéens, les nordistes privés de tour de France. Pourvu que les caisses de l'organisation



Et dire que certains crient au génie d'avoir inventé un tel parcours pour notre cher tour de France. On aurait pu le rebaptiser «la diagonale des fous», mais cette marque est déjà déposée sur l'île de la Réunion pour une autre compétition sportive.

Enfin, n'oublions pas notre cher Père Noël qui arrive au grand galop dans quelques jours. Comme je vous le répète chaque année, ce n'est pas un humain comme les autres, la preuve, il est immortel. Vous en connaissez vous d'autres humains qui sont immortels ? Donc, n'étant pas un humain comme les autres, il est intelligent lui, il ne va pas toujours vers l'Est pour s'apercevoir un jour qu'il est à l'Ouest. Les esprits chagrins diront qu'il est bien obligé puisqu'il habite pratiquement au pôle Nord. Donc, s'il partait à l'Est, il aurait rapidement bouclé le minuscule demi-cercle, ce qui en moins de deux, le ferait se retrouver à l'Ouest. Enfin bref, le père Noël lui, il s'en fiche d'aller au Nord au Sud à l'Est ou à l'Ouest. Son seul objectif est de remplir de cadeaux en une nuit les milliards de petits souliers qui l'attendent dans le monde entier, et pour cela toutes les trajectoires sont permises. Il a quand même un petit souci ces derniers temps : les rennes qui tirent son traîneau étant des ruminants, va t'il être obligé de leur mettre un compteur sur le fessier ! Et ça, ça le perturbe un peu, alors excusez-le, si cette année il a un peu de retard !!!

Joyeux Noël à toutes et à tous. Profitez bien de cette période magique en essayant d'oublier pour quelques jours tous « les empêchés de tourner en rond » qui se reproduisent malheureusement à une vitesse exponentielle sur notre planète, et bonne année 2023 du Nord au Sud, et d'Est en Ouest.

Guy HYVER




soient bien garnies, c'est le principal. Et puis, une fois qu'on est à l'extrême Est de la France, et qu'on s'aperçoit qu'avec un tel parcours, «on est à l'Ouest», on rajoute vite fait une petite étape isolée pour les Sud-alsaciens, et on file plein Ouest en rajouter une autre encore plus isolée pour les Parisiens.



Samedi 29 avril à 20h30 à la salle des fêtes
«Soirées de Nivalas» - Musique
«Voyage à travers chants, Guitare et chansons»

Récapitulatif des manifestations

- **Vendredi 6 janvier 2023** : Vœux de la municipalité 18h30 à la salle des fêtes.
- **Samedi 7 janvier 2023** : Exposition «Les Triomphantes» de Christèle Trougnou à la bibliothèque.
- **Samedi 14 janvier 2023** : Soirée de Nivolas, théâtre avec le V de rideau «Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion», à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Vendredi 20 janvier 2023** : Lecture «Les Triomphantes» de Christèle Trougnou à 20h00 à la bibliothèque.
- **Samedi 21 janvier 2023** : Atelier de création, collages avec Christèle Trougnou de 9h00 à 12h00.
- **Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2023** : Tournoi de foot salle avec le CSN au gymnase.
- **Samedi 21 janvier 2023** : Pot au feu de l'ALEP Plein Air.
- **Mardi 24 janvier 2023** : Soirée thermographique, rendez-vous à 18h00 au foyer.
- **Vendredi 3 février 2023** : Soirée de Nivolas, théâtre avec la Cie du Jeu de l'être «Du Rififi dans le rugby», à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Du samedi 18 au lundi 20 février 2023** : 44ème Exposition de peinture à la salle des fêtes.
- **Samedi 18 février 2023** : A 18h00, vernissage de la 44ème Exposition de peinture à la salle des fêtes.
- **Mardi 21 février 2023** : Concours de poésies avec la bibliothèque.
- **Vendredi 24 février 2023** : Bal masqué avec le Sou des écoles dans la salle des fêtes.
- **Samedi 4 mars 2023** : Tournée des brioches du BCN.
- **Samedi 4 mars 2023** : Soirée de Nivolas, théâtre avec la Cie du Jeu de l'être «Strip-poker», à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Samedi 4 mars 2023** : Exposition «Portrait de femmes» d'Elise Ammi, à la bibliothèque.
- **Samedi 11 mars 2023** : Journée portes ouvertes du fauteuil club à la salle Georges Savary.
- **Mercredi 15 mars 2023** : Quand CAPI Conte à la bibliothèque à 18h00 «Contes d'ici et d'ailleurs» avec la conteuse Marie-Pierre Tournon.
- **Vendredi 17 mars 2023** : Atelier Danses traditionnelles avec le conservatoire à la salle des fêtes.
- **Samedi 18 mars 2023** : Tournoi interclub de judo au gymnase.
- **Dimanche 19 mars 2023** : Manifestation au profit de l'association Chromosomes surprises à la salle des fêtes.
- **Lundi 20 mars 2023** : Exposition «Etonnants insectes» de la MDI, à la bibliothèque.
- **Samedi 25 mars 2023** : Soirée Play It Radio «PARTY SHOW» à 21h00 dans la salle des fêtes.
- **Samedi 1er avril 2023** : Remise des prix du concours de poésie à la bibliothèque ;
- **Samedi 29 avril 2023** : Soirée de Nivolas, «Voyage à travers chants, Guitare et chansons», à 20h30 à la salle des fêtes.



La Mission Locale soutient les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les guide vers l'autonomie.

Accompagnement gratuit

Jeunes 16-25 ans

EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
COACHING...

Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

À Bourgoin-Jallieu
7 Place Charlie Chaplin
04 74 97 29 70
contact@mimi.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 00 - 12 h 30 / 13 h 15 - 17 h 30
Fermeture au public le jeudi après-midi

Permanences à :
Saint-Chef

- Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas... La Mission Locale peut vous aider.
- Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie... La Mission Locale peut l'aider.

La Mission Locale Nord-Isère est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les intercommunalités du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Son objectif principal est de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et les guider vers l'autonomie.

Depuis 40 ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent ainsi l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

Les conseillers Mission Locale peuvent mobiliser différents dispositifs afin de faire avancer le jeune dans son parcours, le Contrat d'Engagement Jeunes, mis en place par l'Etat en mars dernier est l'un d'eux.

Les jeunes de votre commune doivent s'adresser à notre antenne de Bourgoin-Jallieu (des permanences sont organisées dans la commune de Saint-Chef).

N'hésitez pas à nous contacter !

Etat civil

de juin 2022 à septembre 2022

Naissances

- LAZARE Clovis le 22 septembre 2022
- ZAMPIERI Iris le 7 octobre 2022
- DELEU Nathanaël le 29 octobre 2022
- PETIT FERNANDEZ Ayrton le 7 novembre 2022
- ZIAD Zackary le 9 novembre 2022

Mariages

- SAUNIER Coraline et PESTEL Steven le 10 Septembre 2022
- BENCHETRIT Véronique et BESSON Laurent le 1^{er} octobre 2022

Décès

- Régina BOITON épouse RABILLOUD le 8 septembre 2022
- Mohammed KEBLI le 8 septembre 2022
- Céline FOURATIER le 18 octobre 2022
- Henri BUCLON le 12 octobre 2022
- Marcel BERRUYER le 7 novembre 2022
- Suzanne FOURNIER épouse TERUEL le 11 novembre 2022

Un Projet Educatif de Territoire- PEdT

Après avoir organisé un forum intercommunal sur le Val d'Agnay, les élus et des enseignants des communes de Succieu, Châteautilain, Meyrié, Eclose-Badinières, Nivolas-Vermelle, se sont réunis dans la mairie de Nivolas-Vermelle avec Jérôme Houlette directeur à la Fraternelle.



En fin d'année scolaire dernière, dans le cadre du projet Educatif de Territoire intercommunal du val d'Agnay, et du label Terre de Jeux 2024, les élus avaient décidé d'organiser des olympiades inter-écoles. Cette proposition a été très bien accueillie par les enseignants des communes concernées. Ensemble, ils ont décidé de retenir la date du vendredi 26 mai au stade du village de Nivolas-Vermelle. Afin de sensibiliser les enfants aux valeurs de l'olympisme « Respect, Amitié et Excellence », les élèves des différentes écoles seront brassés pour composer les équipes. Le PEdT en cours arrivant à échéance, les élus ont décidé de renouveler le PEdT intercommunal du Val d'agnay.



Cela devait être la der des ders

C'est par ces termes que se conclut le message du discours du ministre des anciens combattants lu par Christian Beton, le Maire, qui rappelait les millions de morts venus des campagnes de France et de tous les pays des anciennes colonies, laissant un pays exsangue.



La foule nombreuse assistait recueillie à cette évocation, avant que la chorale et les enfants du Conseil Municipal des Enfants n'entonnent la Marseillaise reprise par tous.

Engazonnement des allées des cimetières

A partir du 1er janvier 2023, il sera interdit d'utiliser les désherbants dans les cimetières. Si la commune depuis de nombreuses années a réduit fortement l'usage des désherbants, elle avait encore conservé cette pratique dans les cimetières, où les allées gravillonnées sont très difficiles à rendre nettes par une autre méthode.



La municipalité a donc opté pour une technique qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes : semer du gazon dans les allées afin de passer la tondeuse régulièrement. Une solution qui n'est pas très répandue dans nos pays latins où les cimetières sont très minéraux, mais qui apportera un peu de verdure à ceux qui viennent entretenir les tombes.

Restait à choisir la période, car, l'engazonnement impose de fermer le cimetière pendant un mois. Impossible pendant l'été, car les plantations auraient

été grillées par les fortes chaleurs. La période de l'automne s'avérait la plus propice, à condition de ne pas attendre que la terre soit trop froide. C'est donc la période après la Toussaint qui a été choisie, tout en sachant que ce sera une contrainte pour les personnes qui viennent régulièrement au cimetière.

Les cimetières ont été fermés au public du 7 novembre au 4 décembre. Les élus conscients de la contrainte que cela impose, s'excusent auprès de la population, mais il faut savoir que la loi s'impose à tous, élus comme population.



Samedi 4 mars à 20h30 à la salle des fêtes
«Soirées de Nivolas» - Théâtre
«Strip-poker», avec la Cie du Jeu de l'être

L'ancienne maison des chasseurs cède la place

Elle faisait partie du paysage depuis plus de cent ans, puisque sur les premières cartes de Nivolas, on aperçoit cette ferme, alors même que l'imposant bâtiment de l'école-mairie n'existait pas encore.



Depuis une dizaine d'années, elle était pour tous devenue « la maison des chasseurs », car en attendant de trouver son usage la société locale l'avait investie pour y faire son lieu de regroupement.

Pour les plus anciens encore, c'était la maison de Marie Rabatel, une charmante mamie qui se réjouissait de la proximité de l'école, pour profiter de l'animation des enfants au moment des récréations.

Mais n'ayant pas d'affectation, le bâtiment se dégradait, la toiture commençait à laisser passer l'eau ce qui devenait dangereux pour une construction en pisé surplombant le trottoir où passent tous les jours de nombreux enfants partant à l'école.

La Municipalité a donc décidé de reloger les chasseurs ailleurs et sitôt le bâtiment vide de programmer sa démolition. Une opération rondement menée sous les dents de la pelle mécanique de la Société ATP.

Un espace libéré, au site stratégique, au milieu des bâtiments communaux et qui ne manquera pas de trouver son usage.



Vendredi 3 février à 20h30
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - Théâtre

«Du Rififi dans le rugby»

avec la Cie du Jeu de l'être

Exercice plan communal de sauvegarde

Ce vendredi 28 octobre les élus, et employés municipaux, membres du PCS ont réalisé un exercice pour tester les dispositifs d'alerte et de mise en sécurité de la population. Cet exercice avait été préparé conjointement par le chef de la brigade des sapeurs pompiers, Jean-Christophe Goy et son adjoint, Christophe Vilquin, le DGS de la commune, Jean-Michel Piccard et par Marie-Pierre Mermet, conseillère municipale qui avait écrit le scénario.



Ce scénario, validé par l'IRMA (Institut des Risques Majeurs) prévoyait une fuite d'hydrocarbure nécessitant l'évacuation des habitants de la zone. Les élus n'étaient pas informés de la date de l'exercice. Ils ont reçu l'appel du déclenchement du PCS par le maire Christian Beton à 19 h 24 et ont dû quitter leurs occupations pour se rendre à la mairie. L'objectif étant de tester la mise en œuvre du PCS en condition réelle. Le maire a assuré sa fonction de directeur des opérations de secours. Il a dû réajuster la composition des cellules en fonction des élus présents. Puis chaque cellule a pu assurer son rôle. Les sapeurs-pompiers ont été déployés sur les lieux se chargeant de la reconnaissance de la zone, de la définition du périmètre à évaluer, de l'évacuation des habitants et de

la protection incendie du bâtiment. Un commandant des opérations de secours a géré l'ensemble des sapeurs-pompiers engagés dans cette exercice, en lien avec la cellule de crise installée à la mairie. Des élus des communes environnantes ont assisté à l'exercice en tant d'observateurs dans la cellule de crise. Chaque commune ayant l'obligation de mettre en place un PCS, cet exercice leur a permis d'observer la mise en œuvre effective. Cet exercice a été suivi d'un débriefing en présence de l'ensemble des élus, du chef de caserne et de son adjoint. Au total une cinquantaine de personnes ont été mobilisées ce vendredi soir. Le maire remercie l'ensemble des participants et plus particulièrement les habitants qui avaient accepté de participer à cet exercice.



**A l'entrée
de Nivolas,
des travaux
en rivière,
mais pas
de bétonnage !**



Inauguration de la mise en place des anneaux olympiques

Christian Beton, le maire et son conseil municipal ont inauguré la mise en place des anneaux olympiques (symbole de l'amitié entre les cinq continents) et des silhouettes figurant le top 5 des associations sportives en nombre d'adhérents sur Nivolas-Vermelle qui ont la vocation de représenter tous les sports et toutes les disciplines.



Ces endroits sont des lieux de passages montrant très concrètement le projet municipal. Cette réalisation est déjà enviée par plusieurs communes labélisées. Ils représentent l'engagement de notre commune dans la préparation des JO 2024 à Paris et font vivre les valeurs de

l'Olympisme (Respect, Amitié, Excellence) jusqu'en 2024 à travers le sport et la culture pratiqués à Nivolas-Vermelle. Des actions sont en vue pour 2023 dont les Olympiades des écoles du Val d'Agny en mai. Christian Beton a tenu à remercier le service technique pour la fabrica-

tion des anneaux et tout particulièrement les entreprises pour la fourniture des équipements ainsi que toutes les associations. Il remercie également les élus pour leur engagement dans le projet TdJ2024 (Terre de Jeux 2024).

Lancement officiel de l'Ecoparc du Vernay

Ce n'était ni la pose d'une première pierre, ni une inauguration d'une opération achevée, mais l'ensemble des personnalités réunies autour du berceau de l'Ecoparc du Vernay montrait tout l'intérêt que portent les acteurs politiques et économiques à cette opération. Une opération de recyclage d'une friche industrielle, afin de donner une nouvelle vie à ce tènement.

■ Réagir à la désindustrialisation du site

Certes, quand le groupe Consolis a décidé de fermer le site de production à l'enseigne de Bonna-Sabla, implanté sur la commune de Nivolas-Vermelle depuis plus de cinquante ans, cela est apparu comme une pierre de plus dans la désindustrialisation de la France. Mais les élus de la commune, ont de suite alerté le service économique de la CAPI, afin de ne pas laisser dilapider un tel potentiel foncier.

En effet, les lois deviennent de plus en plus contraignantes et il n'est plus question de construire sur des terres agricoles et de laisser des friches à l'abandon. Il faut donc trouver d'autres solutions.

■ En faire une opération exemplaire

Le site de Bonna-Sabla a donc été considéré par tous, comme un cas d'école, une opportunité de refaire une zone d'activité sur les terrains devenus disponibles. Jean Papadopulo, Président de la CAPI, insistait d'ailleurs sur cette démarche de lutte contre l'étalement urbain, et pour la rendre encore plus exemplaire, de densifier les locaux proposés à l'activité afin de libérer des espaces verts et d'affirmer les ambitions environnementales de l'opération : production d'énergies renouvelables, utilisation du forage existant pour rafraîchir

les bâtiments, réutilisation des matériaux existant sur le site etc.

Christian Beton, pour sa part, exprimait sa satisfaction de voir ce site retrouver vie, donner à des entreprises locales, industrielles ou de services la possibilité de s'implanter ou de s'étoffer, tout en respectant les orientations environnementales définies par le Conseil Municipal.

■ Des financements du plan de relance

Il est clair qu'une telle opération coûte bien plus cher qu'un aménagement à partir d'un terrain nu, car au coût de l'acquisition du foncier, il faut ajouter le coût de la démolition, le coût de la dépollution et bien entendu le coût des aménagements respectueux de l'environnement. Jean-Pierre Girard, président de la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) SARA s'engageait, en tant qu'opérateur de la CAPI à respecter ce cahier des charges, tout en restant dans les coûts les plus contraints possibles, afin de ne pas dissuader les entreprises de s'installer.

Tour à tour, Michel Savin, Sénateur, parlant également au nom de Frédérique Puissat, puis Caroline Gadou, Sous-Préfète de la Tour du Pin, se félicitaient pour la qualité de ce dossier qui avait su mettre beaucoup de points positifs à son actif et qui a remporté la décision du Préfet

de région d'accorder une aide de 740 000€ pour l'appel à projet «Recyclage Foncier» du Fonds Friches, dans le cadre du plan de relance. La CAPI participant à hauteur de 1,8 million d'euros, pour un projet qui au bout du compte s'équilibrera à 5,5 millions d'euros.

■ Une première étape pour une livraison prévue en 2023-2024

Il restait à Patrick Nicole-Williams, Vice-président de la CAPI en charge du développement économique, épaulé par les équipes de la CAPI et de la SARA, de les remercier pour le travail accompli jusqu'à cette étape et d'annoncer le calendrier envisagé : aujourd'hui, début de la démolition et de la dépollution, puis en 2023, début des travaux d'aménagement pour un lancement de la commercialisation fin 2023, début 2024 de la première partie du site.

Il invitait les élus à une photo souvenir devant les pyramides de l'entreprise, visibles depuis la rue et qui ont été mises en couleur par les graffeurs de Art-Up.

Outre les personnalités citées, on notait la présence des maires et d'élus de plusieurs communes de la CAPI et des représentants de nombreuses entreprises de la zone du Vernay ainsi que la représentante du groupe Consolis.

Roland BADIN (banlieusard du Carre !) rue de l'hôtel de ville

Figure populaire, s'il en est une de Nivolas-Vermelle, Roland BADIN est bien connu et estimé de toutes et de tous dans notre village, de pure souche nivolaisienne, il est incontestablement bien placé pour nous raconter ses nombreux souvenirs qu'il a empilés sur notre commune au cours d'une vie déjà bien remplie. Il a accepté de nous recevoir dans sa ravissante maison au 155 rue de l'hôtel de ville dans un décor douillet et de bon goût où il fait probablement bon vivre. Roland revendique être banlieusard du quartier du Carre.

Il est né un jour de l'année 1945 dans les derniers soubresauts de la deuxième guerre mondiale. Une période où notre pays oscillait entre les douleurs inhérentes à ce terrible conflit, et l'espoir d'une paix ardemment souhaitée. Il vit le jour à la maternité de Jallieu d'un papa comptable aux établissements Voisin-Pascal à Nivolas, et d'une maman mère au foyer qui était la fille des propriétaires de l'hôtel Porcher à l'angle de la route nationale et de la route de Sérézin-de-la-Tour. Bien vite, le petit Roland, dans son petit berceau, rejoint le domicile familial situé lui aussi sur la route nationale entre les boulangeries Fangé et Joly, face à un commerce qu'on appelait alors « le grand bazar », tenu à l'époque par les époux Guillot à côté de l'ancienne pharmacie. Seules les vieux nivolaisiens peuvent se souvenir de cette vénérable époque et de ce « grand bazar » où l'on trouvait paraît-il tout ce que l'on pouvait souhaiter. En fait, l'ancêtre de nos supermarchés. Lorsqu'il eut grandi comme tous les enfants de la planète, Roland se souvient de monsieur Guillot du « grand bazar » toujours un peu dans la lune, qui avait une habitude immuable et très étrange : il portait en permanence des bretelles qui tombaient sur ses fesses. Allez savoir pourquoi ! Peut-être un effet de mode de l'époque qui faisait en tous les cas bien « rigoler » tous les enfants du quartier, et qui marque encore la mémoire de Roland. Il se souvient aussi que ses parents assurèrent un intérim de 2 ans à l'hôtel Porcher qui était alors un commerce important du village.

A 5 ans, il rejoignit l'école maternelle du village, ce qui était à l'époque un privilège car toutes les écoles françaises n'avaient pas de classes maternelles. Roland se souvient encore de sa première institutrice : madame Brun. Il continua ensuite naturellement son cursus scolaire à l'école primaire avec monsieur Gentaz, un instituteur assez sévère qui ne plaisantait pas avec la discipline, et pas question de se plaindre aux parents, sinon les punitions étaient doublées. Mais Roland garde malgré tout un très bon souvenir de son passage en primaire. C'était avant le règne de « l'enfant roi », une autre époque !!! Il se souvient d'un jour où monsieur Gentaz les emmena le long de la route nationale tous munis d'un petit drapeau tricolore qu'ils agitèrent au passage du président de la

République René Coty. Ce dernier se rendait sous bonne escorte au château de Vizille, résidence secondaire des présidents d'alors. Le souvenir se résume au passage en trombe de trois limousines noires encadrées de motards, et des petits drapeaux agités, mais il reste un souvenir fort. Pensez donc ! le président de la République à Nivolas-Vermelle, quelle aubaine pour ces bambins.

Les bons résultats qu'il obtint alors chez monsieur Gentaz, conduirent tout naturellement Roland au collège technique de Bourgoin-Jallieu où il décrocha un CAP d'ajusteur tourneur. Son papa Albert lui donna alors un petit coup de pouce pour faire ses débuts dans la vie active en qualité d'agent de maintenance chez Voisin-Pascal à Bourgoin-jallieu où l'entreprise possédait une deuxième entité. Ce fut ensuite le service militaire : 16 mois à Nancy dans l'aviation. Bien sous tous rapports, Roland fut choisi pour exercer les fonctions de chauffeur du colonel. Il profita de son séjour dans l'armée française pour y passer tous ses permis jusqu'à celui des transports en commun. Ceci n'est pas anecdotique, car figurez-vous que Roland après 2 ans de foot pratiqué au CSN s'essaya au rugby au CSBJ et à l'athlétisme dans le club du même nom. La caserne de Nancy possédant une équipe de rugby qui évoluait en championnat militaire, Roland occupa alors la fonction rare de chauffeur-joueur de l'équipe ! On connaît les joueurs-entraîneurs, les joueurs présidents ou autres joueurs-capitaines, mais chauffeur-joueur est probablement une fonction très rare et même peut-être unique en son genre. Roland emmenait ses coéquipiers joueurs dans des déplacements qui pouvaient atteindre parfois 200 kilomètres. Il chaussait ensuite ses crampons pour officier à l'aile de la ligne de trois-quarts où sa vitesse faisait merveille et l'emmenait souvent derrière la ligne d'essai. Il reprenait ensuite le volant pour ramener ses copains en bus à la caserne après avoir disputé son match, et on ne vous parle même pas de la troisième mi-temps ! Fatigant tout ça, mais quels bons souvenirs pour lui. Pour en revenir au sport qu'il a toujours adoré et qui fait partie intégrante de sa personnalité, qu'il continue d'ailleurs en faisant du vélo, Roland exerça ses talents en tant qu'aïlier au CSBJ où il fit apprécier sa pointe de vitesse.



Il eut le privilège de faire quelques matchs en équipe première aux côtés de l'idole du moment : le grand Jacky Bouquet. Quant à l'athlétisme et le sprint que lui fit découvrir Philippe Genin, les spécialistes apprécieront : 11 secondes au 100 mètres, pas loin des meilleurs standards du moment. Roland est toujours un supporter passionné du CSBJ rugby, mais il n'hésite pas non plus à donner de son temps en tant que bénévole à la section d'athlétisme, et bien entendu d'avalier des kilomètres à vélo avec les copains.

Au retour de son service militaire, Roland partit travailler en Suisse dans une entreprise de fabrication de tours automatiques Tarex-Maurhin située à Genève. Il s'y perfectionna pendant 3 ans et revint en France à la société SEDIS du groupe PSA implantée à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Cette société de 800 personnes fabriquait des chaînes de transmission pour l'automobile. Intégrant à Voreppe l'école de maîtrise de la société, il y passa un diplôme « d'encadrement production ». A partir de ce jour, sa voie professionnelle fut toute tracée. Ses capacités firent qu'il ne manqua pas « l'ascenseur social » : de contremaître à sa sortie de l'école, il escalada tous les échelons pour terminer au comité de direction en qualité de cadre dirigeant de l'entreprise. Belle réussite, en 2003 il prit sa retraite avec l'immense satisfaction du devoir accompli.

Pour le reste, Roland s'installa en 1980 dans la maison qu'il occupe encore aujourd'hui. Il la racheta à Raymond Paillet, entrepreneur bien connu, et depuis cette date, il n'a pas cessé de casser, d'agrandir, de construire, de décoller et de planter. Enfin bref, comme il s'en revendique, c'est un maniaque obsessionnel de l'amélioration perpétuelle du cadre de vie doublé d'un bricoleur hors pair. A Nivolas, il se sent profondément intégré au quartier du Carre. Ce plus vieux quartier de notre village l'inspire, notamment la petite rue du Carre avec ses vieilles maisons, à deux pas de chez lui. Il se souvient de son enfance et des anciens commerces : L'épicerie et le négoce de vin de Charlot Marmonier et de ses tonneaux rem-

plis de morue. Son frère Camille limonadier qui avait déjà à l'époque une machine automatique à embouteiller. Mais aussi de la boulangerie Reynaud réputée pour son pain au feu de bois, la boutique de « la Fifine » mercerie, papeterie, on y trouvait de tout. Séquence souvenir avec le café Borot qui était le QG de sa classe d'âge. Pendant que sa femme s'occupait « du bistrot », monsieur Borot fabriquait des tonneaux. Il y avait aussi la boucherie Morel qui exposait dans la cour attenante un énorme bœuf gras charolais pendant la semaine qui précédait Pâques. Des souvenirs, Roland en a plein la tête, les jardins des instituteurs toujours

impeccables qui ont été remplacés par la place du 8 mai, jardins qui lui ont peut-être donné l'envie de devenir plus tard membre de l'association des jardins des Ravineaux. Mais aussi, la grande place qui allait de l'église à la route nationale, c'était le terrain de bille incontournable des écoliers de la communale. Dès la fin des cours, ils l'investissaient pour s'adonner à des parties de « pot » ou de « triangle » acharnées. Cela se terminait toujours de la même façon : réunion générale sur une plateforme en béton en lieu et place de l'actuel WC. Ordre du jour : les enfants réglèrent éventuellement leurs comptes inhérents aux parties de billes

précédentes, racontaient des histoires de leur âge, ou observaient simplement avec tendresse l'animation et la vie du village. Que de saines occupations qui forgeaient les hommes qu'ils deviendraient demain. Vous savez, ceux qui ont inventé les écrans et tous « les trucs » qui vont avec pour remplacer les billes !

Merci Roland pour ce bain de jouvence, et ton amour de Nivolas que tu définis comme offrant un cadre de vie très agréable avec la campagne environnante et la ville à proximité. Continue à prendre du plaisir à vélo.

Propos recueillis par Guy HYVER

Pèlerinages à Ruffieu

Les habitants du hameau de Ruffieu ou les promeneurs ont sans doute remarqué le beau massif fleuri qui borde l'ancienne route nationale 85 devenue avenue de Ruffieu. Ce massif est planté dans le bassin d'un ancien lavoir. Il devait y avoir une belle animation lorsque le lavoir était en service. Mais cette animation n'était sans doute pas comparable à ce que ce même lieu a connu en des temps beaucoup plus anciens.

En effet, en bordure du bassin on peut apercevoir une croix en pierre ainsi que le pied d'une seconde croix elle aussi en pierre. Ces croix rappellent le souvenir de deux chapelles qui s'élevaient jadis à cet emplacement. L'une était dédiée à Saint-Cyprien, Evêque de Carthage qui subit le martyr en 258. La seconde était en l'honneur de Saint-Romain, Diacre d'Antioche martyrisé en 303. La présence de deux chapelles au même endroit peut surprendre. En réalité il y aurait eu encore d'autres chapelles à Ruffieu. Cette multitude de chapelles en un même lieu pourrait s'expliquer par la méthode qui fut utilisée pour implanter le christianisme. En effet, il était préférable de convertir les anciens sanctuaires païens afin que la population, voyant qu'on ne détruisait pas ses temples, se convertisse plus facilement à la nouvelle religion. De plus cette nouvelle religion se célébrerait en des lieux déjà connus. A partir de 313 l'empereur Constantin autorise le christianisme qui devient en 392 la religion officielle de l'empire Romain. Avant cela les Romains étaient païens, ils croyaient en plusieurs dieux. La multiplicité des divinités entraînait naturellement celle des lieux de culte et il semble bien qu'il en fut ainsi à Ruffieu. C'est ce qui expliquerait la présence plus tard, en ce lieu, de plusieurs sanctuaires chrétiens si proches les uns des autres. Ainsi les chapelles de Ruffieu auraient été d'anciens sanctuaires païens datant de l'époque romaine. Les premiers autels chrétiens se sont élevés sur les tombeaux des martyrs dont les reliques furent apportées d'Afrique ou d'Orient (Saint-Cyprien, Saint-Romain).

Les chapelles St-Cyprien et St-Romain de Ruffieu étaient réputées pour les miracles de guérison qui s'y produisaient. C'est en tout cas ce que décrit un chroniqueur du milieu du XVIIème siècle. Son témoignage est à prendre avec les précautions qui s'imposent. Il écrit : «Les chapelles sont en grande vénération de la part des fidèles. C'est un vrai pèlerinage qui se fait en ce lieu. Il y a des messes presque tous les jours, toujours le lundi et le 15 du mois. A certains jours il y en a trois ou quatre et un grand abord de gens. Le nombre des miracles qui se font là est si grand qu'on ne saurait le croire... Une Dame Rochefort, venue portée dans une litière à la chapelle de St-Cyprien à l'instant qu'elle eut oui la messe et offert son vœu, fut entièrement guérie et marcha aussi bien qu'avant. De même que le sieur de Monquin, venu à cheval ne pouvant marcher, laisse dans ladite chapelle bâton et potence et s'en revient après, guéri et en bonne santé...». Les chapelles semblent avoir résisté aux épreuves du temps, dont les dévastations commises dans la région par les Sarrasins au VIIIème siècle ou les destructions des guerres de religion. En 1650, Marie de Montlaur, Marquise de Maubec, veuve du Maréchal d'Ornano, fit réparer à ses frais la chapelle Saint Cyprien. Ruffieu se trouvait alors sur les terres de la seigneurie de Maubec. En 1656 une croix en pierre est érigée devant les chapelles en l'honneur de Saint Romain. Mais fin novembre 1794 les antiques chapelles de Ruffieu sont détruites par une bande de pillards. La croix en pierre de Saint-Romain sera récupérée et cachée. Elle fera sa réapparition le long du chemin du



La croix Saint-Romain à Plan Bourgoin

Détail de la croix Saint-Romain



Lavoir de Ruffieu

petit bois, au point culminant de Plan Bourgoin où on peut encore la voir aujourd'hui. La foire de Ruffieu qui se tenait le 16 septembre, jour de la Saint Cyprien, était un vestige du pèlerinage qui avait lieu ce jour-là. En effet, de nombreuses foires comme par exemple la foire de Beaucroissant se sont créées grâce à des pèlerinages. Le rassemblement d'un grand nombre de pèlerins en un même lieu attirait les marchands qui voyaient là une aubaine pour exercer leur commerce. La foire de Ruffieu était très réputée. Au moins jusqu'en 1868, les trains empruntant la voie ferrée nouvellement créée entre Lyon et Grenoble marquaient l'arrêt à Ruffieu le jour de la foire.

Aujourd'hui, la foire qui avait survécu aux pèlerinages a elle aussi disparu. Elle est tombée dans l'oubli tout comme les deux chapelles qui furent pourtant durant des siècles des lieux de culte pour des générations de fidèles.

F. Piraudon

Sources : Allocution de l'abbé Dugon prononcée en l'église de Vermelle le 17 août 1952 lors de la cérémonie organisée par le comité pour la conservation de l'église de Vermelle.

Deux nouveaux sourires au bar-tabac

Isalia et Laurentino Ferreira ont laissé la place au bar-tabac du centre de Nivolos-Vermelle à Corine et Corentin Derache. Venant de Crémieu, où Corine a tenu un bar-restaurant-tabac pendant plusieurs années, elle a associé à l'affaire son fils Corentin et tous deux ont des idées plein la tête pour rendre le lieu le plus convivial possible.



Tous deux partent du principe que dans le commerce, le sourire est le passeport numéro un, au tabac bien sûr, où on vient souvent pour un passage éclair, mais surtout au bar, où la qualité de l'accueil est primordiale et les nivolois ne s'y sont pas trompés, qui aiment venir passer un moment convivial autour d'un verre.

Un «point-plus» du côté du tabac Bien sûr, on continue de trouver les tabacs, la presse, la française des jeux comme précédemment. On peut également acheter des timbres fiscaux, des timbres amendes, des timbres-poste, des recharges de téléphone et on peut même payer ses impôts, sans aller jusqu'à la trésorerie. Corine a découvert des idées pour diversifier les services à rendre aux clients. Ainsi, on peut aussi trouver de la papeterie, des jouets, des cadeaux, des

produits locaux du côté du tabac.

Bar «Les copains d'abord»

Du côté du bar, son expérience de bar-restaurant, la conduit à chercher ce qui peut faire plaisir, aussi, le projet de proposer des huîtres le dimanche matin est en train de faire son chemin, tout comme l'idée de proposer des casse-croûtes pour prolonger le moment à passer ensemble. «Les copains d'abord», l'enseigne choisie incite à passer la porte de ce lieu convivial.

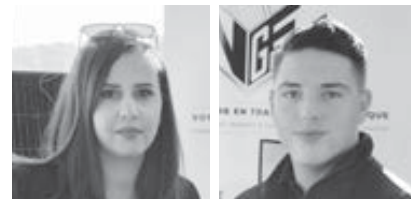
Corine, Corentin, deux sourires qui ne sont pas des sourires commerciaux, mais qui viennent avec sincérité de gens qui aiment ce travail d'accueil à la bonne franquette.

La Municipalité et le TUN leur souhaitent beaucoup de réussite, car un bar, c'est aussi un lieu d'animation et de rencontres dans la commune.



Groupe SNE, une entreprise de la transition énergétique à Nivolos

Ouverte depuis janvier 2021 à Nivolos-Vermelle, l'agence de l'entreprise SNE Group propose d'accompagner les particuliers comme les professionnels dans la nécessaire transition énergétique dont tout le monde parle. L'activité de SNE Group consiste essentiellement à la pose de panneaux photovoltaïques et pompes à chaleur.



Myriam BENAOUÏ
responsable d'agence

Florian DURAND
technico-commercial

L'entreprise a été créée en 2012 et son siège se trouve à Annemasse. Elle est dirigée par un couple, M. et Mme AVDIU. Souhaitant agrandir leur zone d'intervention dans le sud de la région Rhône-Alpes, ils ont ouvert une agence à Nivolos-Vermelle, afin de proposer leurs services à une clientèle élargie. La situation dans la zone d'activité du Vernay, entourée de nombreuses autres entreprises et à proximité de l'autoroute, est idéale pour permettre aux commerciaux de se déplacer rapidement dans toute la région. Le Groupe SNE, pour Solution Nouvelles Economies, accompagne ses clients grâce à une équipe solide, composée de 6 commerciaux (3 sur l'agence d'Annemasse, 3 à Nivolos-Vermelle) et de 5 équipes de pose pour les deux agences. A Nivolos, la direction revient à Myriam BENAOUÏ, responsable, dont le parcours personnel a été très diversifié avant de rejoindre le secteur des énergies renouvelables et de prendre la tête de cette agence. Elle vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



La FNACA en assemblée générale.

Le Comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle ce jeudi 20 octobre à la salle Savary sur l'invitation de Jean Badin, le président.

Une occasion bienvenue pour prendre des nouvelles des uns et des autres. Après la présentation du bilan moral et le bilan financier, tous deux très bons, approuvés par l'ensemble des adhérents présents, il a été question des revendications votées au congrès national de Chambéry avec la demande de la demi part pour les veuves, l'augmentation du point de la retraite et l'inscription de la mention de «Mort pour la France» pour tous les soldats du contingent décédés en Algérie. Tous suivent les évolutions des décisions qui pourraient être prises avec le recours du 49-3 concernant le budget au sujet de cette demi part pour les veuves dont le mari est décédé avant leur 74ème anniversaire. Bien sûr tous les adhérents ont manifesté l'intention de participer aux commémorations du 11 novembre. Jean Badin est reconduit à la présidence, Armant Bonnet-Casson secrétaire et Denise Semanas trésorière.



Repas des classes

L'amicale des classes 1964, 1965 et 1966 a organisé un repas au restaurant de la commanderie de Champaret ce jeudi 20 octobre où toutes les conscrites et conscrits de Nivolas-Vermelle étaient invités.

Plus de 40 convives ont répondu à cette bien sympathique invitation. Avant de se rendre au restaurant, ils s'étaient donné rendez-vous au foyer municipal pour des retrouvailles assez longues ne s'étant pas



revus par rapport à l'épidémie de Covid, autour d'un apéritif. A cette occasion l'association avait invité Christian Beton, le Maire, accompagné de Chantal Jacobs Adjointe.

Du diamant pour Jean et Gisèle Badin



Cela fait exactement 60 ans que Jean a dit oui à Gisèle, à la Mairie de Succieu où cette dernière habitait, Jean venant de Four.

Le jeune couple s'est alors installé à Nivolas-Vermelle, d'abord à la cité Voisin-Pascal, puis dès que le premier HLM a été construit, ils se sont vu attribuer un logement près de la Mairie. S'ils sont partis prendre leur retraite à Saint Victor de Cessieu, ils sont encore Nivolaisiens de coeur puisque Gisèle a fini sa carrière comme Agent des Ecoles Maternelles et Jean après une carrière 31 ans de sapeur pompier volontaire est encore président du Comité local de la FNACA et à ce titre il mène toujours les cérémonies patriotiques au monument aux morts.

Anniversaires : Les 90 ans de André et les 85 ans de Cécile Bejus

Entourés de leur famille André et Cécile ont fêté leurs anniversaires. Autour d'eux étaient réunis leurs 3 enfants Christian, Marie-Claire et Nathalie ainsi que leurs conjoints, Annie, Patrick et Jean-Claude.



Leurs 4 petits enfants étaient présents également, Maxime avec Anouchka, Hugo avec Clarisse, Jade avec Maxime et Ilona avec Anthony. Beaucoup d'amour auprès de ce papa dont ils sont tous fiers pour leur avoir tant donné et transmis le goût de la nature, le respect de l'environnement, son goût pour les dessins d'oiseaux entre autres... et il ne faut pas oublier que le sport a été, et est toujours, pour lui un moteur de vie : « tu es notre locomotive et c'est certain que même à 90 ans, il faut te suivre ! » ainsi s'expriment ses enfants qui souhaitent que cela continue à jamais. C'est un couple dont les caractères « bien trempés » reflètent de beaux rayons de soleil pour cette famille qui les aime fort.

Du côté du CME

Elections au CME Renouvellement du Conseil Municipal enfants

Le renouvellement du conseil municipal enfants en début d'année est devenu un rituel en début d'année scolaire. C'est avec un grand enthousiasme que les élèves de CE2 des écoles du village et de Bous sieu ont élu leurs représentants au Conseil Municipal Enfants de Nivolas-Vermelle.

Deux semaines auparavant les élus adultes accompagnés de jeunes élus du CME étaient passés dans les classes présenter le projet du CME et expliquer ce qu'est un CME afin de susciter des vocations... Le CME est composé d'élèves de CE2, CM1 et de CM2. Pour remplacer les CM2 qui partent au collège, il a été décidé que chaque année, il y aurait des élections au niveau des CE2. A l'issue de cette présentation, les enfants candidats ont dû réaliser une profession de foi et une affiche. A l'école du village il y avait 6 candidats et à l'école de Bous sieu 3. Avant d'assister aux élections à l'école du village, le Maire, Christian Beton était passé, en début de matinée à l'école de Bous sieu. Les enfants étaient ravis de voir Le maire. Pour ces élections les enfants ont assuré différentes fonctions : assesseurs et dépouillement. A l'issue du dépouillement, ont été élus : Louise De Campos et Théo Ferlet à l'école de Bous sieu ; Jade De Bré chard et Marley Chevignac à l'école du village.



Le duo Kairn

très applaudi

Le duo KAIRN avait choisi l'ouverture de saison des soirées de Nivolas pour fêter ses 10 ans, pour présenter un album et un tout nouveau concert. Ce concert était d'inspiration et d'influence irlandaise.



C'est l'aboutissement de la collaboration de ce duo depuis 2012. Mathieu Foulu-Mion et Pascal Berrubé, devant une salle pleine ont tous deux joué de nombreux airs et musiques qui ont été très applaudis. Avec une surprise, la venue d'un jeune compositeur «Raphaël». Tous les spectateurs ont été ravis de ce concert qui a bien honoré la saison des soirées de Nivolas, prometteuses par la qualité du programme 2022/2023.



Du nouveau dans les Soirées de Nivolas :

Pour ce samedi de novembre, la commission culturelle de Nivolas-Vermelle a décidé d'innover en proposant de la danse.



L'association Viva Latino 38300 a proposé une soirée dédiée à la danse de couple. Le public est venu nombreux. On a débuté avec une initiation à la salsa, un cours d'1 heure environ qui a été suivi d'une belle soirée Salsa, Bachata, Kizomba jusque tard dans

la nuit... Une buvette a été ouverte toute la soirée ! Si le plus dur a été le premier pas, les danseurs ont trouvé beaucoup de plaisir pour une très belle soirée dansante, conviviale et chaleureuse.... Ce qui était un premier essai sera renouvelé...

Concert Chœur Harmonia Chorus

Ce dimanche la chorale «Chœur Harmonia Chorus» a donné un dernier concert avec Ophélia Besson sa cheffe de chœur qui va quitter la chorale pour d'autres horizons.

Au programme Claude Debussy, texte de Charles d'Orléans, Francis Poulenc «Chansons populaires» et Maurice Ravel «Nicolette, Trois beaux oiseaux du paradis et Ronde».



La rando du patrimoine



Le Boulevard Berjallien

a joué à guichet fermé !

Ce samedi 5 novembre, dans le cadre des «Soirées de Nivolas» le Boulevard Berjallien a joué la pièce de Jean Dell et Gérard Sibleyras «Un petit jeu sans conséquence» avec succès.



C'est l'histoire de quatre amis de toujours : un couple et deux célibataires. L'équilibre de ce quatuor va être perturbé par la venue d'une ancienne connaissance de l'un d'eux. L'espace d'une journée, comme dans les comédies de Marivaux, ces cinq personnages se croisent, se révèlent, se confient, s'épanchent, se parlent d'amour et de fidélité. Tout part d'une phrase venue spontanément. Avant tout n'était qu'amitié durable et amour profond. Et cette petite phrase change tout. On dit ce qu'on avait au fond du cœur. On s'invente des histoires. On ment pour découvrir

la vérité. On se séduit. Les secrets se révèlent. Et chaque existence est bouleversée. Tout au long de cette pièce jouée magnifiquement par le Boulevard Berjallien, le public a été tenu en haleine par les révélations de ces cinq personnes qui ont bouleversé différentes situations. Beaucoup d'applaudissements des spectateurs qui ont suivi les révélations de ces personnages pas aussi sages qu'on pouvait le croire. Le rire et les applaudissements venant de l'imprévu. Peut-être une réflexion sur les relations humaines où un grain de sable peut modifier le cours de la vie.

Bernard Chamaraud



Vendredi 17 mars à la salle des fêtes
Atelier Danses traditionnelles
 avec le conservatoire

La salle des fêtes

se transforme en « cinéma »

Après une première projection en septembre dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle, pendant les vacances de Toussaint, la commission culture a décidé avec la bibliothèque municipale de proposer aux enfants du centre aéré et à tous les enfants de la commune une après-midi cinéma.



Stéphanie Gally, la bibliothécaire, a saisi l'opportunité du mois du film d'animation pour retenir auprès de la médiathèque départementale de l'Isère « Le peuple loup » de Tomm Moore et Ross Stewart de 2021. Dès les premières images la soixantaine de spectateurs petits et grands, est prise par la magie du film. La qualité technique a impressionné les adultes qui découvraient la nouvelle installation de la salle des fêtes. Dans le cadre du mois du documentaire, deux rendez-vous ont été donnés au public : le film « Dans les bois » de Mindaugas Survila de 2019 et le documentaire « Le lac Kaindy » d'Arthur Gall de 2021.

Un prochain rendez-vous cinéma est donné en résonance avec le festival de Cannes, Avec « Lost in La Mancha de Keith Fulton et Louis Pepe. Grâce au partenariat avec la MDI, l'Association des amis de la bibliothèque et l'ALEP Arts et Culture, ces séances sont proposées gratuitement.

CESSEZ DE CHAUFFER LES PETITS OISEAUX !

Mardi 24 Janvier 2023 18h

Soirée thermographique
 Empruntez un thermo-kit et pistez les fuites de chaleur de votre maison !
Nivolas-Vermelle
 INSCRIPTION au 04 76 14 00 10 ou www.infoenergie38.org

Bibliothèque

Horaires : **Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h / Samedi 10h-12h**
Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : bibliotheque@nivolais-vermelle.fr



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes en attendant de vous retrouver en 2023.

Nous la commencerons avec une exposition de Christèle Trougnou, plasticienne collagiste, intitulée «Les Triomphantes» du 7 janvier au 4 février 2023.

Elle nous enchantera également avec une performance poétique le vendredi 20 janvier à 20h où poésie, danse, collage s'entremêleront.

Samedi 21 janvier de 9h à 12h aura lieu un atelier de collage, toujours avec Christèle Trougnou, qui vous initiera à son art. L'atelier est uniquement sur inscription. Le matériel est fourni. 10 € pour les adhérents de la bibliothèque et les nivolaïsiens et 15€ pour les extérieurs. Inscrivez-vous vite les places sont limitées.

A vos plumes ! Le concours de poésies de la bibliothèque sera ouvert dès le 21 février 2023 avec le thème du Printemps des Poètes : Frontières. Vos poèmes seront à déposer dans votre bibliothèque ou à envoyer par mail avant le 18 mars. La remise des prix est prévue pour le 1^{er} avril.

Du 4 au 11 mars, nous accueillerons l'exposition «Portrait de Femmes» d'Elise Ammi. En résonance avec la Journée de la Femme.

Du 20 mars au 15 avril, c'est l'exposition «Etonnants insectes» de la Médiathèque Départementale de l'Isère qui occupera les cimaises de la bibliothèque.

Bonne année 2023 !!!



Prix Bulles de Sang d'Encre 2022 - Album gagnant : Contrapaso de Teresa Valero



Du samedi 7 janvier au samedi 4 février à la bibliothèque
Exposition «Les Triomphantes» de la plasticienne Christèle Trougnou



Vendredi 20 janvier à 20h à la bibliothèque
Lecture «Les Triomphantes» de la plasticienne Christèle Trougnou



Samedi 21 janvier de 9h00 à 12h00 à la bibliothèque

Atelier de création, collages avec Christèle Trougnou



Samedi 4 mars Avec la bibliothèque
Exposition «Portrait de femmes» d'Elise Ammi



Lundi 20 mars Avec la bibliothèque
Exposition «Etonnants insectes» de la MDI

Quand CAPI Conte

«Contes d'ici et d'ailleurs»
avec la conteuse Marie-Pierre Tourmon
Mercredi 15 mars à 18h à la bibliothèque

Des séances de racontées et ballades contées : une racontée orientée en fonction du public... pour le plus grand plaisir de tous ! C'est l'occasion pour le conteur de conter ses contes préférés (mais chut !! il ne faut pas trop le dire). Les contes sont ponctués d'accordéon et certains sont illustrés avec un kami-shibai.



Concours de poésies
Mardi 21 février à la bibliothèque

Remise des prix du concours de poésie
Samedi 1^{er} avril à la bibliothèque

Atelier écriture

Poètes, écrivains, écrivaines et écrivants, écrivantes ont eu plaisir à se retrouver pour cette nouvelle saison dans la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle.

Pour cette première retrouvaille, ils étaient une douzaine pour suivre les consignes de Madeleine qui proposait un atelier «Peindre avec les mots». Quand on vient à l'atelier, on ignore ce que l'on va écrire. Le principe de l'atelier n'est pas d'écrire avec les idées mais d'écrire avec des mots. Comme pour chaque atelier, la magie a opéré et à la fin de la soirée, les participants ont lu des textes divers et riches. L'atelier se réunit un jeudi par mois à 19h30 à la bibliothèque municipale.

Prochaines dates :

Jeudi 5 janvier / Jeudi 2 février / Jeudi 2 mars / Jeudi 25 mai



Exposition de photos

de Cédric Capelli : Etangs !

C'est avec un grand plaisir que Christian Beton, le Maire, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe au maire chargée de l'action culturelle et Stéphanie Gally, la bibliothécaire ouvraient la saison des expositions de la bibliothèque municipale.



Pour cette première exposition Cédric Capelli a présenté une série de photos «Etangs». De magnifiques photos qui ont offert l'occasion de découvrir de nombreux étangs parfois connus mais d'autres inconnus. En effet, Cédric Capelli a appelé son exposition «Histoires d'eau». Au-delà de magnifiques photos tout en reflet, Cédric Capelli a proposé aux visiteurs de découvrir des pans entiers de notre histoire régionale, les traces d'un passé très lointain. Si le photographe dévoile la beauté et la sérénité de ces paysages, il nous alerte aussi sur leur fragilité et la nécessité d'en prendre soin aujourd'hui pour que ces étangs soient encore là demain.

Journée portes ouvertes du fauteuil club

Samedi 11 mars à la salle Georges Savary

Paul Van Der Grijp expose à la Bibliothèque

C'est au cours du vernissage que Christian Beton, le maire a remercié Paul Van Der Grijp d'avoir accepté de participer par cette exposition à la mise en lumière du Label Terre de jeux 2024 obtenu par la commune.

Le Label demande bien sûr de créer des événements sportifs, mais également de mettre en avant le sport et les valeurs de l'Olympisme à travers des événements culturels et citoyens. Les œuvres très colorées mettent bien en valeur le corps en mouvement et son énergie dans la pratique sportive. Cette exposition contribue au rayonnement de la commune. Le maire a tenu aussi à remercier Stéphanie Gally et son équipe de bénévoles qui par leur dynamisme font vivre cette bibliothèque au-delà de sa première mission, développer la lecture, mais aussi accéder à des pratiques culturelles variées dont la peinture. Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe chargée de l'action culturelle, a souligné que par les peintures exposées «Quelle que soit la technique, les corps de sportifs sont magnifiés, elles rappellent la puissance des corps nécessaires au dépassement de soi et nécessaires pour gagner la compétition. Je suis particulièrement ravie que nous puissions à Nivolas-Vermelle montrer que la culture, les arts et le sport peuvent collaborer jouer de la complémentarité».



Soirée contes avec la bibliothèque

Stéphanie Gallay, l'équipe de Bénévoles de la bibliothèque et l'association « Les amis de la bibliothèque » ont accueilli un public venu nombreux pour cette soirée « Contes en pyjama ».

L'évènement porte bien son nom car de nombreux enfants étaient venus en pyjama accompagnés de leurs doudous. Cette année le spectacle était installé dans le foyer municipal où Olivier Gorichon de la Boîte à Trucs avait installé le décor de son spectacle « Les trois petits cochons et la revanche du Loup ». Très vite les enfants sont entrés dans le jeu avec leurs rires et leurs réactions aux sollicitations du comédien. Dès le début du spectacle, le ton est donné, Taobi a disparu de sa forêt et à côté de sa forêt, il y a les 3 petits cochons que tous les enfants



connaissent. Le loup arrive dans son armure, car il en a assez de se faire découper par les bûcherons. Tous les ingrédients sont réunis pour une heure de rêve mais aussi de réalité avec la forêt et Taobi qui rappellent la fragilité de la nature. La Boîte à Trucs présente un spectacle où contes, marionnettes, théâtre d'objets se mêlent pour le plus grand plaisir des enfants.



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Après une belle année culturelle pour le 50^e Anniversaire, l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a clôturé l'année 2022 par :

- Un concert violon et violoncelle «voyages intérieurs» par le Duo Seigle le lundi 19 septembre à 20h. Un talentueux Duo par deux virtuoses a enchanté le public avec un répertoire spécial dédié pour les 50 ans de l'Association.
- Une exposition «spiritualités» surprenante pleine d'originalité par les 2 frères Méary-Dubois Bertrand et Cyril, peintre et sculpteur. Avec des capots de voiture patinés pour le peintre et des sculptures aux perspectives métalliques élancés pour le sculpteur.



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle vous invite à l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 11 Mars 2023 à 10h au Foyer Municipal de Nivolas-Vermelle.

L'Association vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 et vous souhaite une belle fin d'année.

Projet de programme pour les Saisons de Vermelle 2023

- **Opération tête de loup** : Mardi 25 avril à 9h00
- **Exposition de peinture** : du 6 au 21 mai
- Grâce Conti et Claudine Miège
- **Concert de choristes** : Vendredi 2 juin à 20h
L'Air de rien
- **Rendez-vous aux jardins-journées nationales** :
Samedi 3 et dimanche 4 juin
Exposition des dessins du jeune Romain
- **Concert de guitare et piano** : dimanche 18 mai
à 17h00 - Adrien Mazza et Brigitte Gonin-Chanut
- **Nuit des églises** : en juin
- **Messe de l'assomption** : mardi 15 août à 10h30
- **Journées Européennes du Patrimoine** :
samedi 16 et dimanche 17 septembre
Groupe Canti d'Amore-Canti Profundo avec
l'ensemble ALMA T'INVIO

L'ALEP Arts et Culture des idées nouvelles pour démarrer la saison

C'est toujours un peu difficile pour une association dont la saison d'animation se déroule sur une année scolaire de se replonger une année en arrière, d'autant que l'année de référence avait été perturbée par la situation sanitaire.



Malgré tout un certain nombre d'activités et de manifestations ont pu se dérouler. Citons le théâtre enfant, organisé dans le cadre du PEDT et dont le temps fort a été le festival jeunes en scène en coopération avec «De quoi j'me mêle» d'Eclos-Badinières et Animafour. Une activité qui redémarre cette saison, avec un nouveau festival en ligne de mire. L'activité la plus ancienne, l'atelier Dessin-peinture, après un léger fléchissement est désormais repartie avec un bon nombre de participants. L'atelier de scrapbooking, qui s'autogère a plein de projets en particulier une exposition sur le thème «Sports et Paris», tout le mois de décembre à la bibliothèque. Un projet qui s'insérera dans le label «Terre de jeux 2024» porté par la commune. Après une belle édition de l'exposition de peinture qui présentait Carole Aubourg comme invitée

d'honneur, la 44ème exposition est d'ores et déjà sur les rails. Elle se déroulera du 18 au 20 février 2023. L'invitée d'honneur sera Evelyne Bally. Le vernissage de l'exposition se fera le samedi 18 février à 18h avec la remise des prix. Enfin, trois nouveautés se profilent : un atelier numérique qui permet à des personnes en difficulté avec l'informatique de se familiariser avec l'ordinateur ou le téléphone portable, un voyage sera programmé en septembre à la découverte de l'architecture balnéaire d'Aix les Bains. Si dans le cadre du PEdT, l'atelier théâtre enfants a démarré doucement avant de trouver son rythme, l'atelier percussion n'a pas pu s'implanter. Pour terminer, forte de

son bilan, l'équipe sortante était reconduite dans sa totalité, avec à sa tête, sa dynamique présidente

Graziella Bertola-Boudinaud et la nomination d'Isabelle Groussol vice-présidente.



Atelier théâtre



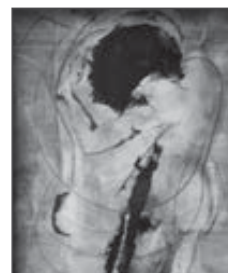
Atelier numérique

Du samedi 18 au lundi 20 février 2023
à la salle des fêtes

44^{ème} Exposition de peinture

Invitée d'honneur : Evelyne BALLY

vernissage
Samedi 18 février 2023



Le Salon Trans'ALP BD à Nivolas-Vermelle

Nivolas-Vermelle à l'heure de la BD ! Pour la troisième fois l'association A La Page BD, présidée par Didier Mathiot, a réalisé ce projet, cher aux adhérents.

Elle a convié à un salon original tous les fans du neuvième art et italophiles : TRANS'ALP BD. Une ambition identique : réunir des auteurs de fumetti et bandes dessinées venant des deux côtés des Alpes. Au total, plus de 25 auteurs italiens et français étaient présents. Ils ont échangé et dédié leurs œuvres pour le plus grand plaisir du public rhônalpin et italien. Certains étaient associés sur des projets de bandes dessinées en cours et quelques-uns étaient pour la première fois sur le ter-



ritoire français. A l'occasion de ce salon ALAPAGE a proposé la projection du film documentaire «Michalak, au bout du rêve», en présence de l'auteur Emmanuel

Michalak et du réalisateur Benjamin Laurent. Les classe de CM de l'école ont bénéficié d'un atelier avec l'illustratrice et autrice Tatiana Domas.

Séances de dédicaces tout au long du week-end et de nombreuses animations (coin lecture...) ont également eu lieu.

Terre de Jeux 2024 !

Samedi 19 novembre 2022, 11h00, sur le rond-point maison blanche a eu lieu l'inauguration des anneaux et des figurines (réalisation en partenariat avec les entreprises Dcovering, MG Découpelaser et BRM et le service technique communal) dans le cadre du projet NV Terre de jeux 2024.



Cela marque une étape importante du projet, le label est dorénavant visible par tous. Depuis la labélisation de Nivolas-Vermelle en novembre 2020, 12 actions ont déjà été réalisées. Les dernières en date, les animations de la fête d'été réalisées par le BCN et le CME et jusqu'au 2/12, une exposition de peinture à la bibliothèque sur le thème du sport.

Jusqu'en 2024, les associations, élus, agents municipaux, écoles, entreprises, artisans, commerçants et tous citoyens sont parties prenantes dans la réalisation d'événements autour du sport/santé, le handicap, l'environnement, l'intergénérationnel, centrés sur les 3 valeurs de l'olympisme : Respect, Amitié, Excellence. Ce label est un moyen de fédérer les forces vives de notre commune autour d'un projet commun.

Au côté de la pratique sportive, les associations culturelles organisent de nombreux événements.

D'ores et déjà il y a une planification des actions. Pour 2023 : Olympiades des écoles du val d'Agny dans le cadre du PEDT intercommunal ; exposition de photos avec le Photo Club Berjallien sur le thème de la valeur olympique « AMITIE » ; projet de parcours de santé du personnel communal ; projet d'un challenge des commerçants et artisans de la commune. Pour 2024 : exposition de photos sur la valeur olympique « EXCELLENCE » ; projet à proposer challenge sportif du lycée St Marc.

Les valeurs olympiques vont résonner dans Nivolas-Vermelle jusqu'en 2024.

Amicale des golfeurs de Nivolie

Notre sortie de deux jours sur les golfs de Corrençon le 1er Juillet et de La Chapelle en Vercors le 2 Juillet s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Nous étions une vingtaine. La plupart d'entre nous avons logé à l'auberge du Collet, juste à côté du golf de La Chapelle.

L'initiation des enfants du centre aéré a eu lieu le 12 Juillet. Cette année nous avons pu leur prêter des clubs plus adaptés à leur taille. Nous avons récupéré et recoupé des clubs d'adulte et recollé les têtes. Malgré la chaleur tous étaient très contents de faire voler les balles.

Comme chaque année des désagréments ont été causés par les gens du voyage qui campaient à proximité, et qui venaient faire leurs besoins sur le practice. Nos tables ont également été cassées. Nous avons donc pris la décision de les supprimer plutôt que de les réparer. Il n'y aura plus moyen de s'asseoir et de se mettre à table. Ça limitera peut-être les visites indésirées.

Marc Chavanne



Basket club Nivolaisien : Plein succès du loto

Dès le jeudi, nombre de joueurs étaient déjà mobilisés pour transporter tout le matériel, prêtant main forte aux employés de la commune tandis que tous étaient sur le terrain pour diffuser les billets de tombola, puisqu'on annonçait une double chance pour les participants : une chance aux cartons du loto et une chance à la tombola.



Des lots alléchants étaient annoncés, avec des places à des matches de prestige, des repas dans des restaurants locaux, des voyages ou des séjours à la montagne et même des entrées à Disney-Land Paris ou un saut en parapente qui fit le bonheur d'une élue.

Autrement dit, toutes les conditions étaient remplies pour faire une salle comble, qui obligea la présidente Stéphanie Billard à faire serrer les rangs et à rajouter des tables. Une partie rondement menée par Agnès, Jérôme et Evelyne, un trio qui avait une bonne expérience en ce domaine.



Tournée des brioches du BCN - Samedi 4 mars

Club Sportif Nivolaisien tous les voyants sont au vert

Le mois de novembre est l'occasion pour les dirigeants du CSN de dresser un premier bilan sportif. En effet, pour la plupart des catégories jeunes, novembre marque la fin des poules de brassage.



Ces poules servent à établir une hiérarchie entre les divers clubs et équipes.

En ce qui concerne les équipes nivolésiennes, un sentiment de satisfaction prédomine. En catégorie U 15 comme en U17 nos équipes se sont classées premières de leur poule ce qui leur permettra d'évoluer à un niveau supérieur pour la deuxième partie de saison. Coup de chapeau à nos U17 qui classent nos deux équipes en haut de tableau. Nos féminines ne sont pas en reste puisque là aussi les deux équipes U15 se montrent brillantes. Dynamique positive d'un point de vue sportif mais également au niveau de la vie associative. À l'initiative de Thierry Parvedy que l'on ne présente plus,

une vente de spécialités réunionnaises a été proposée en cette fin d'automne. Les nombreuses portions de Rougail Saucisses préparées selon la recette traditionnelle ont toutes trouvé preneurs et ont été unanimement appréciées. De quoi éveiller des idées d'aller encore plus loin ?

Rien d'impossible mais il faudra attendre la saison prochaine.

Dernier point cher au coeur de la famille CSN, l'éducatif. L'action d'aide

aux devoirs initiée la saison dernière a été reconduite pour la catégorie U10 U11. Tous les mercredis avant l'entraînement Amine Moumen éducateur de la catégorie invite les joueurs qui le souhaitent à apporter leurs cahiers, livres et stylos au stade pour faire leur devoirs. Il leur prodigue des conseils et les aide à éclaircir quelques incompréhensions si besoin. Une réflexion est en cours pour étendre cette action à d'autres catégories jeunes.

À l'approche de l'hiver les rouages semblent bien huilés et la machine CSN prend petit à petit son rythme de croisière, de là à imaginer un printemps radieux, c'est un pari que tous les bénévoles du club sont prêts à oser.



Succès de la vente de Rougail

Le samedi 12 novembre le club de foot (CSN) a organisé une vente de Rougail saucisses au stade des mûriers.

Les cuisiniers se sont activés très tôt le matin pour préparer les commandes devant être livrées en soirée. Plus de 40 kilos saucisses et 20 kilos de riz ont été nécessaires pour honorer les 200 parts commandées. Moment de vive convivialité autour d'un verre de punch où les joueurs, les éducateurs et de nombreux sympathisants se sont retrouvés pour soutenir le club.



Aide aux devoirs

Le Club Sportif de Nivolas a décidé, depuis le début de la saison dernière, de lancer une série d'actions éducatives. Exemple, l'aide aux devoirs. L'initiative est louable.



Elle a vu le jour à l'aube de la saison dernière. En effet, le CSN (Club Sportif Nivolésien) organise tous les mercredis, de 14h15 à 15h15, de l'aide aux devoirs pour la catégorie U10/U11. Les jeunes, sur la base du volontariat, viennent dans la salle de réception du club afin de faire leurs devoirs. Cette aide est encadrée par Amine Moumen, éducateur U11 et U15 ainsi qu'apprenti agent de développement au club. « J'ai voulu mettre en place cette aide aux devoirs afin d'aider les enfants en difficulté et créer un vrai lien de confiance entre eux et moi. Les enfants ayant des problèmes de compréhension peuvent aussi être aidés par leurs camarades et ainsi, une cohésion d'équipe se crée ». Le Club Sportif de Nivolas ne veut plus simplement être un club de football. Il envisage même d'étendre cette action éducative à l'ensemble de ses catégories. » On a aussi des ambitions éducatives et sociales, précise Amine. On veut proposer plus de choses à nos licenciés et aux parents, c'est aussi une façon de les fidéliser. Une des valeurs du club, c'est la formation, on veut inculquer les valeurs du club à nos jeunes ». À travers ces actions, le club gagne aussi des points en vue d'obtenir un label qui lui sera décerné en fin de saison par la Fédération française de football s'il remplit un certain nombre de critères (nombre d'équipes, d'éducateurs diplômés, de joueuses, d'arbitres, actions proposées, organisation du club...). L'initiative nivolésienne fonctionne et pourrait être amenée à se développer. De bon augure pour le futur du club.

**Tournoi de foot en salle
avec le CSN**

**Samedi 21
et dimanche 22 janvier
au gymnase**

Alep Plein Air : assemblée générale Covid et canicule n'ont pas arrêté les randonneurs

Samedi 19 novembre, les adhérents de l'ALEP PLEIN AIR ont répondu présent et sont venus en grand nombre à cette A.G. Une large participation qui démontre l'excellent esprit qui s'est soudé au sein de cette dynamique association.

La Présidente Marie-Hélène Reymond, entourée de son bureau, remerciait tous les adhérents de leur présence, de leur participation et dressait un compte rendu détaillé des activités.

La saison n'a pas repris avec son traditionnel pot au feu, vu la conjoncture en début d'année mais les mois suivants permirent d'effectuer une superbe saison et chaque randonnée a été une découverte.

25 sorties ont été programmées et une seule a été annulée pour cause de canicule. La sortie dans le Beaujolais a été remplacée par une marche dans les environs pour cause de défaut de carburant. Sans oublier les journées de convivialité et l'activité marche nordique du samedi matin encadrée par Denise et Jean-Noël.

Remerciements à tous les organisateurs de ces belles journées et à Jocelyne qui suite à une formation a obtenu un certificat d'animateur de randonnée.

L'Alep a participé au sein de la commune à la journée du Patrimoine et au téléthon, a orga-

nisé ses manifestations Marche dans la nature et Rando semi-nocturne et s'est investie pour le balisage des sentiers secteur CAPI.

Après la présentation des comptes par Chantal Girard, bien sûr chacun attendait le rapport imagé des sorties de cette saison présenté par Denise Roch. Quelques mots de Jean-Noël Guinand concernant le site du club qui garde le lien entre tous les adhérents et Michel Rival représentant de la commune de Nivolas-Vermelle insistait sur le dynamisme et la générosité de cette équipe.

Muriel Soulié faisait reconduire le Conseil d'Ad-



ministration, avant de se retrouver autour du verre de l'amitié. Cette AG clôturait une belle saison 2022 dans la convivialité et la bonne humeur.



Toutes les informations sur le site
<http://sitealep.e-monsite>
 mail : alep.rando@hotmail.com
 Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

**Pot au feu
 de l'Alep Plein Air
 Samedi 21 janvier**

Judo club de Nivolas-Vermelle

Notre club a été créé en 2011 et 11 ans plus tard le club est toujours là et vient de connaître une très belle saison 2021/2022 avec plus de 120 licenciés, un record pour notre club.



Nous avons également connu de beaux résultats sportifs dans diverses compétitions régionales telles que le critérium interdépartemental. Pour cette nouvelle saison, les cours de judo ont repris début septembre et à ce jour nous avons déjà presque atteint les effectifs de la saison dernière. Nos coachs professionnels

Chantal et Jérémie ainsi que nos judokas ont déjà repris les chemins des tatamis pour des tournois dès le mois d'octobre et encore de nombreux tournois sont en cours et à venir. Le nouveau bureau avec

comme trésorière Mme Davis Nadège, en secrétaire Mme Bally Josiane et en tant que président M. Bally Florent restent disponibles pour toutes demandes et informations. Les inscriptions restent ouvertes. Vous pouvez donc nous contacter par mail : jcnv38@gmail.com ou consulter notre site :

www.judonivolasvermelle.com ou notre Facebook : [@judonivolasvermelle](https://www.facebook.com/judonivolasvermelle).

Au plaisir de vous retrouver lors de prochains événements.

**Tournoi interclub de judo
 Samedi 18 mars au gymnase**

Solution Mots Croisés n°144

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	N	C	E	R	R	O	I	S
2	O	S	I	E	R		A	R	M	A
3	U	S	E	R		E	T	A	I	S
4	D	E	L	A	S	S	A	N	T	S
5	A	S		M	A	T	S		A	A
6	I	S	O	E	T	E		D	T	S
7	N	E	T		R		H	O	R	S
8	E	U	T	H	A	N	A	S	I	E
9	T	R	O	U	P	E	S		C	N
10	E	S		M	E	Y	T	H	E	T

Une semaine de centre de loisirs

pérennisée pour les vacances d'automne

La municipalité de Nivolas-Vermelle a ouvert pour la 2ème année consécutive une semaine de centre de loisirs la première semaine des vacances de Toussaint.

Ce service bénéficie aux familles nivolaisiennes, mais aussi aux familles des communes environnantes qui en ont besoin.

La direction du centre est toujours assurée par la Fraternelle, avec comme projet pédagogique de développer les valeurs sportives et du vivre-ensemble. 24 enfants ont bénéficié de cette proposition, avec la découverte de nombreux sports mais aussi une séance cinéma à la salle des fêtes proposée par la bibliothèque municipale. Le film « Le peuple-loup » a été très apprécié des enfants comme du public, puisque la séance était ouverte à tous. Le dernier jour, c'était « Halloween party », accessoires et déguisements de rigueur pour un

moment convivial autour d'un repas concocté par Bernadette sur le thème d'Halloween. Rendez-vous pour le prochain centre de loisirs aux vacances de printemps !



Bal masqué

Vendredi 24 février dans la salle des fêtes
avec le Sou des écoles

Quand CAPI Conte

«Contes d'ici et d'ailleurs»


avec la conteuse Marie-Pierre Tournon


Mercredi 15 mars à 18h à la bibliothèque

Vide grenier du Sou des Ecoles





Jeu Enfant : La course des Pères Noël, un jeu à partager en famille !


 **La course des Pères Noël !**
Il te faut un dé et autant de pions que de joueurs. Le plus jeune débute la partie et lance le dé, avance d'autant de cases que le dé indique. S'il s'arrête sur une case avec échelle : il monte ; s'il s'arrête sur une case avec verglas : il descend. Le premier Père Noël arrivé à la cheminée a gagné !





Il te faut




 SOL

 VERGLAS

 VERGLAS

 VERGLAS

 CHEMINÉE

Momes

Source <https://momes.parents.fr>

Gros succès de la soirée jeux

C'est au cours de la soirée jeux de vendredi 14 octobre que Louis et Tess ont été élus pour le plus beau déguisement d'Halloween.

Ils ont remporté une place pour l'acrobranche. Le bureau du Sou des écoles tient à remercier tous les parents qui aident chaque fois pour la réussite des animations.



Halloween

à la cantine



Petit déjeuner à l'école maternelle

Dans le cadre de la semaine du goût (semaine du 10 au 14 octobre), tous les élèves de l'école maternelle ont travaillé sur l'équilibre alimentaire au moment du petit déjeuner.

Des activités ont été réalisées dans les classes et, pour terminer le projet, les enfants ont pu déjeuner à l'école. De nombreux parents sont venus aider les enfants à choisir les aliments pour confectionner et goûter leur petit déjeuner équilibré. Ce projet a eu une dimension humaine particulière car pour la première fois depuis l'arrivée du covid, les parents d'élèves ont pu passer du temps dans l'école et observer leurs enfants en posture d'élève.

